

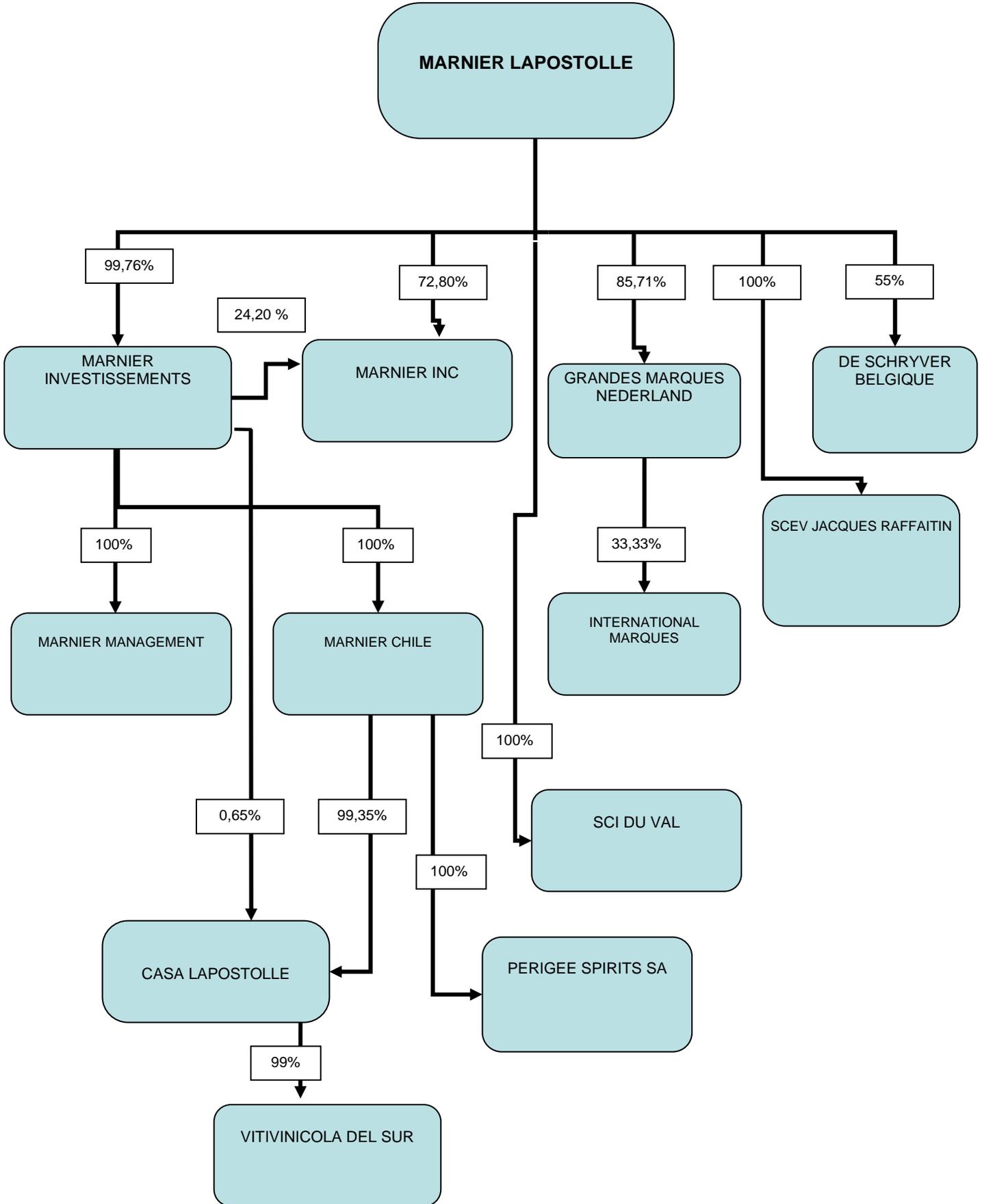
RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

ORGANIGRAMME DU GROUPE	3
 CHAPITRE 1 - RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010.....	 4
COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2010.....	4
ACTIVITES.....	4
FAITS MARQUANTS	5
 ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES	 6
PERIMETRE DE CONSOLIDATION	6
CHIFFRES CLES	6
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	7
RESULTATS CONSOLIDES	8
CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT DU GROUPE.....	8
INVESTISSEMENTS DU GROUPE	9
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE	9
EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE CONSOLIDE	9
 ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX	 10
VENTES EN VOLUMES.....	10
RESULTATS SOCIAUX	11
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE	13
CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT.....	13
EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL	14
 ANALYSE DES RESULTATS DES FILIALES	 15
INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT	16
PERSPECTIVES GENERALES 2011	16
FACTEURS DE RISQUES AUXQUELS LE GROUPE MARNIER LAPOSTOLLE	17
EST CONFRONTEE.....	17
RAPPORT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	19
CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES	19
CONSEQUENCES SOCIALES	22
 PROPOSITIONS DU DIRECTOIRE	 24
APPROBATION DES COMPTES – QUITUS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, DU DIRECTOIRE – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT	 24
PROGRAMME DE RACHAT	25
AUTORISATION D'ANNULATION D' ACTIONS.....	26

AUTORISATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL	26
AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES	27
INFORMATIONS DIVERSES	28
TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	28
PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE	28
CESSION D'ACTIF	28
ACTIONNARIAT	28
CONTRAT DE LIQUIDITE	29
PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL	29
PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL	29
ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE	29
RAPPORTS SUR LES PROCEDURES INTERNES	29
OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE	30
AUGMENTATIONS DE CAPITAL - DELEGATIONS DE CAPITAL– DELEGATIONS DE POUVOIRS ET AUTORISATIONS EN COURS	30
DEPENSES DEDUCTIBLES FISCALEMENT	31
Liste des conventions et engagements réglementés	31
ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER 2010	32
RESULTAT FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	32
Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux	33
RAPPORT SUR LES PROCEDURES INTERNES	33
ETAT DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE	48
ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT	49
CHAPITRE 2 – COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES	50
DES CONTROLEURS LEGAUX	50
CHAPITRE 3 - ETATS FINANCIERS 2010	51
BILAN CONSOLIDE	51
ETAT DU RESULTAT GLOBAL	52
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	54
TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES	55
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	56
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	74
COMPTES ANNUELS	77
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	81
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	96

ORGANIGRAMME DU GROUPE



CHAPITRE 1 - RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte, à l'effet principalement :

- de vous rendre compte de notre gestion au cours de **l'exercice clos le 31 décembre 2010** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice,
- de donner pouvoirs au Directoire de racheter les actions de la Société,
- de déléguer la compétence au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital.

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 2010

ACTIVITES

L'activité principale du Groupe est la fabrication et la vente dans le monde entier des produits connus sous les marques GRAND MARNIER- MARNIER LAPOSTOLLE, pour l'activité spiritueux, LAPOSTOLLE, pour l'activité vins chiliens et CHATEAU DE SANCERRE, pour l'activité vins français.

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement international du GRAND MARNIER, liqueur haut de gamme raffinée à base de cognac et d'extraits d'orange, également très appréciée en cocktails.

Le Groupe s'appuie sur les plus grands réseaux de distribution mondiaux de spiritueux avec lesquels, selon les zones géographiques, elle a développé des relations de partenariat à long terme.

Cette stratégie s'accompagne d'une diversification dans le domaine des vins.

FAITS MARQUANTS

Stratégie de distribution

Le groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de partenariat avec les grands réseaux de distribution mondiaux. Ainsi, après avoir concédé en juillet 2009, la distribution exclusive du GRAND MARNIER sur le continent européen au GROUPE DIAGEO, pour une mise en place progressive dans les trois ans, le groupe vient d'étendre à toute l'ASIE, à l'exception de l'INDE et de l'AUSTRALIE, son contrat de distribution exclusive avec MOET HENNESSY ASIA PACIFIC.

Organisation industrielle

Le groupe a commencé à mettre en œuvre le regroupement de ses activités de distillation et d'embouteillage sur les sites de Gaillon et de Bourg Charente en France, ce qui va entraîner la fermeture du site de production de Neauphle le Château en 2012. Les investissements à réaliser sur les sites d'accueil ont été évalués à 9 millions €.

La société a terminé en 2010 la refonte de son système informatique de gestion avec la mise en place d'un ERP.

Approvisionnements

Pour garantir son approvisionnement d'essences d'oranges dans les années à venir, la société mère a pris en location, par bail emphytéotique, 150 hectares supplémentaires à proximité de son exploitation actuelle à HAITI.

La société a fait l'acquisition de 10 hectares de vignes à Sancerre qui ont rejoint l'appellation Château de Sancerre.

Tremblement de terre au CHILI

La filiale CASA LAPOSTOLLE au CHILI a été victime du tremblement de terre qui a frappé la région de Santiago au début de l'année 2010. Les dommages ont été expertisés et remboursés par la compagnie d'assurance dès la fin du mois d'Août. Cela n'a pas empêché la filiale d'augmenter ses ventes en 2010. La notoriété internationale de la marque continue à s'améliorer avec les excellentes notes attribuées par le Wine Enthusiast en 2010.

ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

En application du règlement du Conseil Européen, les comptes consolidés de la Société des Produits Marnier Lapostolle (« Le Groupe Marnier Lapostolle »), publiés au titre de l'exercice 2010, sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Toutes les informations relatives aux comptes consolidés sont contenues dans les notes annexes aux comptes consolidés, auxquelles nous vous demandons de vous reporter.

Les comptes de la filiale LAPOSTOLLE au Chili ont été marqués par les conséquences du tremblement de terre. Toutes les pertes et indemnités ont été rapportées en « Autres produits et charges opérationnels », dans la mesure où la société ne s'est trouvée en rupture de stock à aucun moment.

Périmètre de consolidation

La liste des sociétés consolidées est reprise en détail dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés. La société chilienne Perigee Spirits SA a été constituée le 8 janvier 2010. Elle n'a pas eu d'activité commerciale en 2010. La Société Civile d'Exploitation Viticole Jacques Raffaitin à Sancerre en France, a été acquise le 1^{er} juillet 2010. Cette opération a permis au groupe d'étendre son vignoble dans la Région de Sancerre.

Ces deux opérations n'ont pas modifié de manière significative les résultats du Groupe. Par contre, des investissements importants ont été immédiatement engagés par ces deux sociétés, dont l'analyse est donnée ci-après au chapitre « Investissements du groupe ».

Chiffres clés

Les principaux éléments du compte de résultat du groupe s'établissent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2010	2009	Evolution
Produits d'exploitation	141,5	132,3	7,0%
Résultat opérationnel courant	14,9	16,5	-9,7%
Autres charges et produits opérationnels	1,5	-4,9	n.s.
Résultat financier	-3,3	-0,8	n.s.
Résultat net part du groupe	8,0	6,7	19,4%

Chiffre d'affaires consolidé

Le **chiffre d'affaires** de l'exercice 2010 est en progression de 6,8 % par rapport à l'année précédente : il s'est élevé à 126,2 millions € contre 118,1 millions en 2009 (à taux de change équivalent, la hausse est de 1,4 %).

L'évolution des devises a été favorable, avec une hausse de 5,7% du taux moyen de l'eurodollar, de 14,3% du peso chilien et de 16% du dollar canadien. Le taux moyen de conversion du chiffre d'affaires de la filiale américaine a été de 1,32 par rapport à 1,40 en 2009.

L'amélioration du chiffre d'affaires du groupe provient de la reprise des volumes vendus sur le marché des Etats-Unis (2%), premier marché du groupe avec 59% du chiffre d'affaires consolidé.

La répartition du chiffre d'affaires par activités et par zones géographiques est la suivante :

Répartition du chiffre d'affaires par activités

(en millions d'euros)	2010	%	2009	%
Chiffre d'affaires Produits&Marchandises				
Produits MARNIER-LAPOSTOLLE	109,0	86,4%	104,0	88,1%
Vins CHILIENS	12,5	9,9%	11,0	9,3%
	121,5	96,3%	115,0	97,4%
Chiffre d'affaires divers	4,7	3,7%	3,1	2,6%
Chiffre d'affaires total	126,2	100,0%	118,1	100,0%

Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

(en millions d'euros)	2010	%	2009	%
Etats-Unis	71,5	58,9%	67,8	59,0%
Autres pays du continent américain	15,7	12,9%	13,1	11,4%
Total Continent Américain	87,2	71,8%	80,9	70,4%
France	9,0	7,4%	11,2	9,7%
Union Européenne	18,4	15,1%	17,3	15,0%
Europe hors Union Européenne	1,6	1,3%	1,7	1,5%
Total Europe	29,0	23,8%	30,2	26,2%
Asie	3,5	2,9%	2,7	2,3%
Reste du monde	1,8	1,5%	1,2	1,0%
Chiffre d'affaires produits et marchandises	121,5	100,0%	115,0	100,0%
Chiffre d'affaires divers	4,7	n.a.	3,1	n.a.
Chiffre d'affaires total	126,2	n.a.	118,1	n.a.

Résultats consolidés

Les **produits d'exploitation** se sont élevés à 141,5 millions € par rapport à 132,3 millions € l'année précédente. Ils comprennent les revenus de la société en participation qui distribue les produits du groupe aux Etats-Unis et dont le montant a été de 17,5 millions USD en 2010 et 17,4 millions USD en 2009.

Après dotations nettes aux amortissements et provisions pour 6,7 millions €, le **résultat opérationnel courant** ressort à 14,9 millions €, en recul de 10% par rapport à l'exercice précédent. Il représente 11,8% du chiffre d'affaires contre 14 % en 2009. Malgré une situation de change plus favorable, le résultat opérationnel courant est en retrait à la suite de l'augmentation des dépenses publi-promotionnelles aux Etats-Unis et en Europe.

Le **résultat net des opérations de change** est une charge nette de 2,0 millions €. Les pertes de change sont de 7,5 millions € compensées en partie par une reprise de provision de 5,6 millions €. Par ailleurs, le résultat net dégagé sur les **opérations financières, dettes et placements**, est une charge de 0,3 million €.

La **charge financière sur les retraites** et indemnités de fin de carrière est de 1 million €.

Ainsi le **résultat financier** se solde par une charge de 3,3 millions €, contre une charge de 0,8 millions € en 2009.

Les **autres produits et charges opérationnels** présentent un produit net de 1,5 million €, dont 1,5 millions € proviennent de l'indemnisation du tremblement de terre au Chili. Cette « plus-value comptable » correspond à la différence entre l'indemnisation perçue - calculée sur la base du prix de vente des stocks et sur la valeur de remplacement des immobilisations corporelles - et la valeur nette comptable desdits actifs. L'exercice précédent avait enregistré une charge nette de 4,9 millions €, dont 4,8 millions € au titre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi de la société mère. Le solde des charges supportées en 2010 pour ce Plan a été inférieur aux provisions constituées en 2009.

Le **résultat avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition**, est un profit de 13,2 millions € contre 10,9 millions € en 2009. Les écarts d'acquisition constatés lors de l'acquisition de la Société Civile d'Exploitation Viticole Jacques Raffaitin ont été provisionnés en totalité sur l'exercice pour un montant de 216 K€.

Compte tenu de ce qui précède et après constatation d'une **charge d'impôt** de 5,0 millions €, le **résultat net de l'ensemble consolidé** est un profit de 8,0 millions € par rapport à 6,7 millions € en 2009.

Capitaux propres et endettement du groupe

Les principaux éléments du bilan du Groupe s'établissent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2010	2009	Evolution
Capitaux propres consolidés	147,4	142,4	3,5%
Trésorerie nette	52,5	65,7	-20,1%
Dettes financières	-16,5	-18,8	-12,2%

Les capitaux propres de l'ensemble consolidé s'élèvent à 147,4 millions € au 31 décembre 2010 par rapport à 142,4 millions € au 31 décembre 2009.

Après déduction des concours bancaires courants, le groupe a une trésorerie nette positive de 52,5 millions € au 31/12/2010, en diminution de 13,2 millions € par rapport à la trésorerie nette de 65,7 millions € au 31/12/2009. Une partie de la trésorerie disponible, 7 millions €, a été investie dans des fonds euros à long terme et est désormais classée en Autres titres immobilisés). Pour le reste, le Groupe a engagé des investissements importants, alors que le retour aux bénéfices de la société mère en 2009 se traduisait par une double charge fiscale en trésorerie en 2010 et que sa trésorerie continuait à être pénalisée par les pertes de change des derniers produits dérivés de change souscrits en 2008.

Investissements du groupe

Les investissements corporels et incorporels de l'exercice se sont élevés à 7,9 millions €, en progression de 4 millions € par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'explique par les investissements des sociétés nouvelles qui s'élèvent à 2,5 millions € ainsi que par la progression des investissements des sociétés opérationnelles en France et au Chili.

Les investissements financiers sont de 7 millions € et correspondent à la souscription de placements de trésorerie à long terme.

Frais de recherche et de développement du Groupe

Dans le cadre du regroupement des sites de production à venir, la société mère a engagé des études en vue d'améliorer une partie du process industriel. Le vignoble du Chili a multiplié les expérimentations dans le domaine de la viticulture biologique.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice consolidé

Néant.

ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les comptes 2010 ont été établis en appliquant :

- le règlement CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs,
- le règlement CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les avantages au personnel n'ont pas donné lieu à la constitution de provision dans les comptes individuels (sauf médailles du travail) comme autorisé par la réglementation française susvisée, mais le montant de l'engagement correspondant est indiqué dans l'annexe aux comptes.

Le portefeuille de produits dérivés de change a été soldé en décembre 2010. Les pertes supportées en 2010 avaient été, en grande partie, provisionnées les années précédentes.

Les principaux éléments financiers de la société mère s'établissent comme suit:

<i>en millions d'euros</i>	2010	2009	Evolution
Chiffre d'affaires net	109,5	104,1	5,2%
Résultat d'exploitation	15,7	15,8	-0,8%
Résultat financier	-1,1	-1,0	10,0%
Résultat net	9,4	5,9	59,3%

Ventes en volumes

Le tableau ci-après fait apparaître l'évolution des ventes en volume, tous produits confondus, suivie de la répartition par catégorie de produits des ventes en volumes de la Société :

en CS 9L	2010	2009	Evolution	Répartition
AMERIQUE DU NORD	599 937	598 392	0,3%	62,1%
RESTE DU MONDE	366 160	344 947	6,1%	37,9%
TOTAL	966 097	943 339	2,4%	100,0%

Les ventes en volume sont en progression de 2,4%, après un recul de 10,5% en 2009, et de 6,7% en 2008. Ce tableau met en évidence la part prépondérante de l'Amérique du Nord dans l'activité de la société mère, ainsi que l'évolution de cette zone géographique par rapport au reste du monde.

REPARTITION DES VENTES EN VOLUMES PAR CATEGORIES DE PRODUITS

<i>en pourcentage</i>	2010 %	2009 %
GRAND MARNIER CORDON ROUGE	85,3%	83,2%
GRAND MARNIER CORDON JAUNE	7,4%	7,5%
GRAND MARNIER AUTRES CUVEES	0,8%	2,2%
VINS	3,0%	3,3%
AUTRES	3,5%	3,8%
TOTAL	100,0%	100,0%

Ce tableau met en évidence l'importance du Grand Marnier Cordon Rouge dans les ventes de la société mère, alors que les ventes des cuvées spéciales sont en baisse à la suite de l'arrêt de la vente du NAVAN, produit à base d'extraits de vanille, sur le marché américain.

Les analyses du chiffre d'affaires par activités et zones géographiques pour le groupe ont été données dans la partie du rapport de gestion consacrée aux Comptes consolidés.

Résultats sociaux

Le chiffre d'affaires France s'est élevé à 11,3 millions € contre 12,9 millions € l'exercice précédent, et à l'exportation à 98,3 millions € contre 91,2 millions €, soit une augmentation de 7,8%. L'exportation représente 89,7% du chiffre d'affaires global.

en millions €	2010	2009	Variation
France	11,3	12,9	-12,4%
Exportation	98,3	91,2	7,8%
<i>dont USA</i>	59,6	57,5	3,7%
<i>dont autres</i>	38,7	33,7	14,8%
TOTAL	109,6	104,1	5,3%

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2010 est en augmentation de 5,3%. Il s'est élevé à 109,6 millions € contre 104,1 millions € en 2009 (à taux de change équivalent, la hausse est de 1,5%). La part du chiffre d'affaires libellé en US dollar représente 58 % du chiffre d'affaires total. Le taux moyen de conversion du chiffre d'affaires en US dollar a été de 1,33 par rapport à 1,38 en 2009. Toutes les devises de facturation de la société se sont réévaluées par rapport à l'€uro et notamment le dollar australien (+18%) et le dollar canadien (+ 14%), à l'exception du yen japonais.

Le résultat d'exploitation s'établit à 15,7 millions € en recul de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent, alors que le ratio par rapport au chiffre d'affaires diminue de 15,2 à 14,4%.

A taux de change constant, c'est-à-dire en appliquant les taux de change 2010 aux produits et charges d'exploitation en dollar américain et canadien de l'exercice 2009, le résultat d'exploitation 2010 est en recul de 3,0 millions € par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat traduit la politique d'accompagnement des changements de réseaux de distribution en cours, notamment en Europe, par de nouvelles campagnes publi-promotionnelles.

Le résultat financier est une charge de 1 million €, au même niveau que l'année précédente.

Le résultat net des opérations de change est une charge nette de 1,8 millions €, à comparer à une charge nette de 2,8 millions € à fin décembre 2009.

Par ailleurs, le **résultat net enregistré sur les opérations de placement** est un produit de 0,7 millions €, par rapport à un produit de 1,3 millions € en 2009, dont 0,6 millions € provenaient de la reprise de provisions pour risques non utilisées.

Les produits de participation se sont élevés à 0,5 million € par rapport à 1,0 millions € en 2009.

Les **intérêts** constatés sur les dettes financières sont stables à 0,6 million €.

L'évolution du **portefeuille de contrats de change, produits structurés et contrats de vente à terme**, est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de devises)	Devise	31/12/2010	31/12/2009
Taux USD de clôture		1,3362	1,4406
Taux CAD de clôture		1,3322	1,5128
Engagement fin de période en USD	USD	90 000	47 450
Engagement fin de période en CAD	CAD	0	0
Engagement maximum en USD	USD	90 000	72 450
Engagement maximum en CAD	CAD	0	0
Juste valeur des produits structurés	EUR	0	-5 578
Juste valeur des options vanilles	EUR	0	0

(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer

L'engagement maximum est calculé en retenant comme hypothèse que tous les contrats se poursuivent jusqu'à leur échéance, sans aucune désactivation.

L'engagement sur les produits structurés a été soldé le 9 décembre 2010. Le tableau suivant détaille la situation au 31/12/2010 par type de produits :

(en milliers de devises)	USD	Autres devises
Contrats à terme sur opérations commerciales 2010 (1,275)	20 800	0
Contrats à terme sur opérations commerciales 2011 (1,319)	69 200	0
ENGAGEMENT TOTAL	90 000	0

(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer

Le résultat exceptionnel est une charge de 0,2 millions €, par rapport à une charge de 4,8 millions € en 2009, dont 4,7 millions € au titre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi. Le coût des départs dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi a été couvert par des reprises de provisions. La société a poursuivi les amortissements exceptionnels des immobilisations des matériels du site de Neauphle le Château en prévision de la fermeture de l'usine en 2012.

Après **participation des salariés** aux fruits de l'expansion de 0,3 millions €, et **impôt sur les sociétés** de 4,7 millions €, **le résultat net de l'exercice est de 9,4 millions €, en progression de 59% par rapport à 2009.**

Le total du bilan au 31 décembre 2010 ressort à 184 millions € contre 198 millions en 2009.

Frais de recherche et de développement de la Société

Dans le cadre du regroupement des sites de production à venir, la société a engagé des études en vue d'améliorer une partie du process industriel.

Capitaux propres et endettement

en milliers €	2010	2009	Evolution
Capitaux propres sociaux	151,5	150,8	0,5%
Trésorerie nette	40,7	57,4	-29,1%
Dettes financières	-8,0	-12,7	-37,0%

La baisse de la trésorerie nette s'explique par la réduction des dettes financières (4,7 millions €), par un programme d'investissements élevé (6,2 millions €), par les pertes de change subies sur les derniers contrats de produits dérivés (voir ci-dessus) et par le placement à long terme d'une partie de la trésorerie (5 millions €) dans un contrat de capitalisation investi sur un support « Euro ».

La trésorerie à long terme vient se positionner en face de l'engagement à long terme que constitue le contrat de retraite « maison », dont la valeur actuelle est de 22,5 millions €. Une souscription supplémentaire de 10 millions € a été réalisée début janvier 2011. La trésorerie à long terme est classée dans les Actifs à Long terme, en Autres titres immobilisés.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code du Commerce modifié par l'Ordonnance du 24 juin 2004, nous vous informons que la situation financière de la Société, notamment sa situation d'endettement (Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit) fait ressortir un taux d'endettement vis à vis des établissements de crédit qui est nul et que la société dispose d'une trésorerie nette disponible de 40,7 millions €.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ANALYSE DES RESULTATS DES FILIALES

Grandes Marques Nederland BV (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 85,71% de son capital)

Les revenus de cette filiale hollandaise proviennent principalement de sa quote-part dans les résultats de la Société « INTERNATIONAL MARQUES BV » dont elle détient le tiers du capital en association avec les sociétés CAMPARI et WILLIAM GRANT & SONS.

Le contrat de distribution en Hollande entre la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et la société **International Marques** a été résilié par anticipation au 30 juin 2011, date à partir de laquelle la distribution sera assurée par DIAGEO BRANDS BV.

Son résultat 2010 est une perte de 82 K€.

Société Nouvelle M. de SCHRYVER (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 55% de son capital)

A la suite de la signature du contrat de distribution entre la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et DIAGEO BRANDS BV, la filiale belge **SN de SCHRYVER** a cédé sa participation dans la société Marques de Champagne et Spiritueux à la société CAMPARI, le 23 avril 2009.

Son résultat 2010 est un profit de 81K€ qui résulte de la reprise de provisions pour risques passées en 2009 lors de la cession de la participation.

SCI du VAL (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 99,99% de son capital)

Au cours de l'exercice, la filiale immobilière SCI du VAL a enregistré un bénéfice de 504 K€, comparable à celui de l'exercice précédent.

Marnier Investissements (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 99,76% de son capital)

Son résultat 2010 est une perte de 487 KCHF contre une perte de 172 KCHF en 2009.

Cette société holding détient une participation de 24,20% de la filiale américaine MARNIER LAPOSTOLLE INC et de 100% de la société holding chilienne MARNIER CHILE, qui a pour actif principal 99,35% de la société CASA LAPOSTOLLE, qui exploite des vignobles au Chili, et les distribue sous les marques CASA et LAPOSTOLLE.

L'ensemble **Casa Lapostolle** a enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires en Pesos de 9% à 8,2 milliards Pesos, grâce à un développement important de ses ventes en dehors du groupe. Le résultat 2010 est un profit de 200 millions Pesos.

Marnier Lapostolle Inc (La Société des Produits Marnier Lapostolle détenant 72,80% de son capital)

Le chiffre d'affaires net de la filiale américaine est de 92,1 millions dollars US contre 94,5 millions dollars US en 2009, soit une baisse de 2,6 %.

Le résultat après impôt, est de 338 K\$ US par rapport à 367 K\$ US en 2009.

A structure constante, les ventes en volume de **Marnier Lapostolle Inc** sont en hausse de 0,7% sur la période.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce (issu de la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008), le solde des dettes de la Société Mère à l'égard des fournisseurs au titre des deux derniers exercices, par date d'échéance, est le suivant :

DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS	< 30 jours	de 30 à 60 jours	> 60 jours	Total TTC
Au 31 décembre 2009 Dettes fournisseurs en milliers €	3 438	1 720	250	5 408
Au 31 décembre 2010 Dettes fournisseurs en milliers €	4 532	717	0	5 249

PERSPECTIVES GENERALES 2011

En 2011, le Groupe continuera sa stratégie qui s'articule autour de trois axes principaux :

- 1) Assurer à ses produits un bon accès aux marchés dans un contexte de concentration des Groupes de Spiritueux. Des contrats de distribution régionaux avec de grands groupes de spiritueux permettent à la marque d'optimiser sa pénétration aussi bien en « on trade » (cafés/hôtels/restaurants), qu'en « off trade » (grande distribution), tout en assurant une bonne implication de ces distributeurs dans la promotion de la marque GRAND MARNIER grâce à sa parfaite complémentarité avec leurs marques premium.
- 2) Le deuxième axe stratégique est le rajeunissement de la marque et la création d'un lien émotionnel entre la marque et une nouvelle génération de consommateurs. La campagne LA VIE GRAND MARNIER donne depuis deux ans de très bons résultats en Amérique du Nord et en Asie Pacifique. Elle sera suivie, en 2011, d'une nouvelle campagne en Europe.

- 3) Le dernier axe concerne l'optimisation de la gestion des dépenses. Notamment, la mise en place d'un progiciel de gestion intégré de type ERP et le déménagement du site de Neauphle en 2012 permettent une meilleure efficacité.

L'année 2011 sera encore une année d'investissements industriels et publi-promotionnels en forte hausse. Ces efforts pèseront sur les résultats.

Au 31 mars 2011, le chiffre d'affaires de la société mère, est en recul de 2,1% :

en millions €	2011 1er trim	2010 1er trim	Variation
France	2,6	1,6	62,5%
Exportation	20,5	22,0	-6,8%
TOTAL	23,1	23,6	-2,1%

Toutefois, compte-tenu du caractère saisonnier des ventes, ces chiffres ne sont que peu significatifs.

FACTEURS DE RISQUES AUXQUELS LE GROUPE MARNIER LAPOSTOLLE EST CONFRONTE

Risques opérationnels

L'activité du groupe est très dépendante du Grand Marnier Cordon Rouge qui représente 91,2% des volumes de liqueur vendus et du Marché du Continent Américain qui assure 71,8% du chiffre d'affaires consolidé.

Risques juridiques

a) Réglementation

Le Groupe veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Grand Marnier est soumis à toutes les réglementations en matière d'hygiène, et de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

b) Marques

La protection des marques fait l'objet d'une attention particulière des équipes juridiques internes assistées de conseils externes, qui interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte. Il n'existe aucun litige en cours.

c) Litiges

Le Groupe n'est partie à aucun litige significatif et n'a pas de risque inhérent à son activité.

Politique de la Société en matière de gestion de risques financiers

Des informations plus détaillées sont fournies dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

a) Risque de liquidité

Le Groupe n'a pas de risque de liquidité du fait de ses excédents de trésorerie et il pratique une gestion prudente qui lui permet de disposer d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché afin d'honorer ses engagements.

b) Risques de marché

Risque de change

Le risque de change est géré par la société mère. Compte tenu de son activité exportatrice, 73% du chiffre d'affaires de la société est facturé en devises étrangères, dont 58% en US dollar, alors que les dépenses de production sont libellées en euros.

En 2010, la société a poursuivi sa gestion prudente en ayant recours à des couvertures à terme et à des produits optionnels classiques. Les derniers produits dérivés mentionnés dans la note 3-21 de l'Annexe aux Comptes consolidés, ont été soldés en décembre 2010.

La société couvre ses risques d'exploitation et ne couvre pas le risque de change portant sur l'actif net de ses filiales à l'étranger.

Des provisions pour risques sont comptabilisées lorsque cela est justifié.

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe détient des actifs financiers significatifs. Il s'agit essentiellement d'OPCVM monétaires ou assimilés, de comptes à terme, et de contrats de capitalisation. Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient d'une partie des emprunts à long terme de sa filiale chilienne dont les montants ne sont pas significatifs.

Risque de crédit

Compte tenu de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde et de la qualité des grands réseaux de distribution internationaux sur lesquels il s'appuie (Moët Hennessy, Diageo...), le Groupe considère qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit significatif.

Risque de contrepartie et risque sur actions

La Direction Financière a pour mission de préserver les liquidités de la société dans le cadre d'une politique de gestion prudente des placements.

Les contreparties utilisables sont retenues en fonction d'un niveau de notation minimum et selon une approche de diversification des risques.

La société privilégie les placements de la trésorerie d'exploitation dans des fonds monétaires purs en euros et sur des durées courtes ou dans des comptes à terme.

Au 31 décembre 2010, le Groupe Marnier Lapostolle détenait 1791 actions propres (hors contrat de liquidité). Sur la base du dernier cours de bourse, la valeur des actions propres détenues à cette date s'élevait à 7 719 milliers €.

Des provisions sont comptabilisées lorsque cela se justifie.

Risques industriels et environnementaux

Deux des établissements de la Société sont classés, et travaillent en coopération avec la DRIRE dont ils s'appliquent à mettre en œuvre les recommandations.

La société profite des travaux importants engagés sur ses deux sites industriels, pour faire les mises aux normes nécessaires.

Politique d'assurance

La Société est titulaire pour ses sites industriels d'un contrat dommages multirisques avec un volet périls dénommés et non dénommés et la garantie des pertes d'exploitation consécutives.

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous présentons ci-dessous un rapport comportant des informations sur la manière dont la Société des Produits Marnier Lapostolle prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité.

CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES

La mise en œuvre de la démarche environnementale repose sur un engagement fort de la direction du Groupe. Cette démarche vise à impliquer tous les acteurs intervenant au cours de la chaîne d'élaboration de nos produits dans un souci de qualité et d'amélioration continue. Cette démarche vise notamment à :

• PROMOUVOIR DES PRATIQUES AGRICOLES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITE

Accompagnement des viticulteurs fournissant les eaux de vie de Cognac

Dans le cadre de sa politique qui vise à fournir à ses clients des produits sans risque sanitaire, et afin de satisfaire aux exigences réglementaires, la société développe conjointement avec ses fournisseurs une démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points).

Tous les fournisseurs soit près de 300 viticulteurs et distillateurs ont ainsi été formés à cette démarche. La société continue à mobiliser et à sensibiliser les viticulteurs aux respects de ces pratiques. Elle réalise des audits réguliers afin d'évaluer le respect des exigences de sécurité alimentaire HACCP. Parmi les points particulièrement suivis figurent la traçabilité et le respect des bonnes pratiques environnementales définies par la région de Cognac, en particulier dans le domaine de l'utilisation des produits phytosanitaires.

En 2010, 94 viticulteurs ont ainsi été audités et ont montré leur forte implication dans la démarche.

Expérimentation de pratiques biologiques pour les vignobles Château de Sancerre

Concernant les vignobles servant à élaborer les vins Château de Sancerre, la Société poursuit ses efforts pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires en privilégiant la défense immunitaire de la vigne et le recours aux amendements organiques. Pour cela, elle sensibilise et accompagne l'équipe des vignerons dans ce sens.

Ainsi l'expérimentation de cultures biologiques sur certaines parcelles de vignoble Château de Sancerre a été poursuivie dans le but de valider l'utilisation de ces techniques et leur adaptation à l'ensemble du vignoble.

En 2010, la lutte contre la pourriture des raisins a ainsi pu être maîtrisée uniquement par l'utilisation de produits biologiques et ce, sur l'ensemble du vignoble. Notamment les produits utilisés ont permis d'absorber l'eau en périphérie du fruit et ainsi éviter l'installation des champignons souches de la pourriture du raisin.

Sur une parcelle expérimentale représentant 10% de notre vignoble, il a été possible de lutter contre le mildiou et l'oïdium uniquement avec des produits biologiques.

De façon générale, afin de préserver la qualité des sols et limiter leur érosion, les parcelles sont enherbées entre les rangs de façon à diminuer la vitesse de ruissellement des eaux et retenir la terre végétale. L'enherbement, avec l'apport de composts d'origine végétal et animal, améliore la migration de la matière organique et assure une nutrition équilibrée de la vigne.

Le désherbage des rangs est fait de façon mécanique et les désherbants racinaires ont désormais été abandonnés.

Seuls des herbicides foliaires peuvent être utilisés dans des cas extrêmes.

Agriculture durable certifiée pour les vignobles des vins du Chili

La société Casa Lapostolle s'est engagée dans une agriculture durable pour l'ensemble de son vignoble. Elle a lancé depuis 2009 une procédure de certification biologique de son vignoble. Ainsi près de 283 ha sont déjà certifiés « bio » et répondent aux normes de certification biologiques nord-américaines (National Organic Programme NOP) et européennes. Ce recours à l'agriculture biologique pour le vignoble permet de protéger les ressources naturelles en excluant notamment l'usage d'engrais chimiques de synthèse et de pesticides de synthèse. Le recours aux produits naturels est favorisé. Ainsi les rafles extraites des grappes de raisins (il s'agit de l'ensemble des parties vertes de la grappe sur lesquelles se rattachent les grains) sont recyclés par compostage afin d'être incorporés dans les vignes comme fumure organique. Ces pratiques respectueuses de l'environnement permettent également de protéger la biodiversité de la faune et de la flore alentours de façon à maintenir la qualité du terroir.

Pour les vignobles Apalta à partir desquels est élaboré le célèbre vin Clos Apalta, la société Casa Lapostolle va encore plus loin dans la démarche d'agriculture durable en limitant les intrants utilisés et en s'appuyant sur le respect des cycles naturels. Les techniques agricoles mises en place s'attachent tout particulièrement à favoriser le fonctionnement biologique naturel des sols et des végétaux en privilégiant les défenses internes de la plante et non les traitements externes, permettant ainsi l'amélioration de la qualité des produits. Ces vignobles bénéficient d'une certification plus exigeante encore qui est la certification biodynamique (Demeter).

• REDUIRE LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE LIEES A NOS ACTIVITES

Optimisation de la chaîne logistique des produits Grand Marnier® et Château de Sancerre

La société mère mène une politique active d'optimisation des flux logistiques afin de réduire le nombre de kilomètres parcourus sur route pour le transport de marchandises et la consommation globale de carburant.

Concernant les flux logistiques liés à l'approvisionnement de nos emballages, elle a recours à des fournisseurs de verre qui sont situés à proximité du site d'embouteillage, ce qui limite la distance parcourue par les camions de transport. Concernant les autres approvisionnements, l'optimisation réalisée a été de regrouper différentes commandes de marchandises par zones afin de pouvoir transporter par camions complets.

Concernant les flux internes entre les sites de production, la société a réussi à réduire de 11% en 2010 les kilomètres parcourus en regroupant les navettes intersites et en évitant le retour à vide des véhicules. Ces améliorations ont permis de réduire près de 5% des achats de carburant en 2010.

Enfin, l'amélioration déterminante concernant les flux logistiques a été la réorganisation de la chaîne de distribution aval de la société mère qui a permis d'optimiser de façon significative le transport lié à l'envoi de produits finis. Ainsi la Société a pu évoluer d'un système de livraison en direct sur les points de vente ce qui incluait le transport par camion de faibles quantités, à un système de livraison sur plateformes de distribution qui sont désormais approvisionnées par camions complets.

Cette réorganisation de la chaîne logistique aval a permis de diminuer le nombre de camions sur la route et de réduire fortement le nombre de kilomètres parcourus. Ainsi en 2010, pour l'ensemble des expéditions réalisées depuis nos sites de production, il a été noté une diminution de 30% des kilomètres parcourus par les véhicules de transport.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les vins du Chili

Concernant les vins du Chili, la société Casa Lapostolle a obtenu pour la deuxième année consécutive la certification CarbonNeutral. Cette certification reconnaît les efforts fournis pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : les émissions de CO₂ ont ainsi été réduites de 180t équivalent CO₂ depuis le stockage jusqu'à l'expédition des vins du Chili.

Ce résultat a été obtenu par l'optimisation des flux logistiques mais aussi grâce à la mise au point d'une bouteille plus légère dont le poids a été réduit de 14%.

Ainsi l'ensemble de la gamme de vins Casa est désormais conditionné dans des bouteilles allégées. De même, plus de la moitié de la gamme de vins Cuvée Alexandre utilise des bouteilles allégées.

La société Casa Lapostolle poursuit son action d'amélioration et prévoit d'étendre encore l'utilisation de bouteilles allégées en 2011.

Concernant l'activité des vins du Chili, la société Casa Lapostolle a préparé la certification ISO 14001 qui a été obtenue en Mars 2011. Cette certification reconnaît la gestion efficace de la performance environnementale.

• ECONOMISER LES RESSOURCES MATIERES ET FAVORISER LEUR RECYCLAGE

La société s'attache à réduire la consommation de matières premières non renouvelables avec l'aide des collaborateurs internes et externes.

Ainsi, les matières premières, verre et cartons notamment, sont issues de productions réalisées à partir de matériaux recyclés.

Parallèlement, un travail conjoint avec nos fournisseurs a permis d'optimiser les quantités de matières mises en œuvre pour fabriquer nos emballages. Ainsi en 2010, la dimension des caisses Grand Marnier® a été optimisée afin d'être mieux ajustée aux bouteilles. Cette amélioration a permis de réduire la quantité de papier utilisée pour la fabrication de ces caisses.

Enfin la Société est particulièrement attentive à organiser le tri des déchets qui sont des ressources potentielles pour le recyclage. Ainsi, la totalité des matières recyclables (cartons, verres, plastiques) est revendue à des récupérateurs et remise dans le circuit du recyclage.

• ETRE ATTENTIF A LA GESTION DE L'EAU

La Société est particulièrement attentive à la gestion des effluents afin de préserver les ressources en eau.

Ainsi concernant les vins Château de Sancerre, la société a participé financièrement à la construction d'un centre de traitement des effluents à Sancerre. En 2010, pour la première année de mise en service, les effluents de la cave de Sancerre ont été traités par ce centre collectif et non plus épandues, ce qui permet de rejeter de l'eau apurée répondant aux normes des rejets en milieu naturel.

Concernant les vins du Chili, la certification biologique du vignoble des vins du Chili présente un avantage immédiat pour la gestion des eaux usées par rapport à une agriculture traditionnelle : en effet, les eaux de lavage du matériel agricole ne contiennent pas de produits chimiques dans la mesure où les produits utilisés pour le traitement de la vigne sont tous biologiques.

Concernant les effluents vinicoles, les deux caves de Clos Apalta et de Cunaco ont leur propre installation de traitement. Ces installations fonctionnent à partir de plantes filtrantes et de bactéries et permettent d'obtenir une eau de qualité satisfaisante.

• PREVENIR LES RISQUES INDUSTRIELS

La Société continue de mener une politique active et récurrente concernant la prévention du risque d'accident technologique dans ses installations classées.

CONSEQUENCES SOCIALES

La politique de gestion des ressources humaines vise à valoriser les compétences, offrir des conditions de travail sécurisées et assurer un dialogue social satisfaisant.

Effectifs

Au 31 décembre 2010, l'effectif total était de 334 salariés, y compris les contrats à durée déterminée, par rapport à 352 au 31 décembre 2009 et 389 au 31 décembre 2008.

Au total, au cours de l'année 2010, la société a enregistré 18 licenciements, 2 départs en retraite, 6 démissions et 2 ruptures conventionnelles.

Elle a procédé à 7 embauches en contrat à durée indéterminée.

Organisation du travail, absentéisme

Le temps de travail est de 35 heures hebdomadaires sauf sur le site de Sancerre où il est de 38 heures pour les hommes et de 36 heures pour les femmes.

Les absences ont été de 3 494 jours dont 2 617 jours de maladie, 817 jours d'accidents et 60 jours de maternité. Ces chiffres sont en amélioration par rapport à 2009 à l'exception des accidents du travail qui ont doublé.

Rémunérations

En 2010, la masse salariale globale annuelle s'est élevée à 15 769 728 €, en baisse de 10,0% par rapport à l'exercice précédent.

Relations professionnelles

Le Comité central d'entreprise, qui comprend 10 membres, s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2010. Il est doté d'un budget de 162 825 €.

Hygiène et Sécurité

En ce qui concerne la sécurité, 19 accidents du travail ont eu lieu en 2010, ayant entraîné la perte de 817 jours.

Formation

Le budget de formation représente 1,5% de la masse salariale. En 2010, 90 salariés ont suivi un stage de formation pour un total de 1 459 heures de stages rémunérées.

Dépenses à caractère social

En 2010, la contribution globale aux œuvres sociales a été de 395 726 €. Il convient d'y ajouter des prestations complémentaires de retraite pour 1 053 968 €.

Sous-traitance et travailleurs extérieurs

En 2010, le nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires a été de 6,63 et la durée moyenne des contrats d'intérim de 40 jours de travail.

Plan seniors

La Société a développé un plan d'action en faveur des seniors axé autour de 3 points :

- l'aménagement des fins de carrières et la transition entre activité et retraite
- l'amélioration des conditions de travail et la prévention des situations de pénibilité
- le développement des compétences et des qualifications et l'accès à la formation.

PROPOSITIONS DU DIRECTOIRE

**APPROBATION DES COMPTES – QUITUS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, DU
DIRECTOIRE – PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous pensons que vous voudrez bien approuver les comptes sociaux au 31 décembre 2010 dégageant un bénéfice net comptable de 9 388 677 €, et les comptes consolidés de l'exercice 2010 se soldant par un résultat net consolidé – part du groupe – de 7 985 721 €, tels qu'ils vous sont présentés.

En ce qui concerne la détermination du bénéfice distribuable, nous vous rappelons que la Réserve légale ayant atteint son maximum, le bénéfice distribuable se déterminerait comme suit :

↪ BENEFICE DE L'EXERCICE	9 388 677 €
auquel il convient d'ajouter le Report à nouveau(*)	129 000 €

BENEFICE DISTRIBUABLE	9 517 677 €

(*) dont 129 000 € correspondant aux dividendes afférents à l'exercice 2009 non versés pour les 1 290 actions auto détenues par la société à la date de mise en paiement.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

↪ Attribution aux actionnaires d'un dividende de 100 € par action soit globalement	8.500.000 €
⊗ Dividende statutaire de 6 %	1 629 450 €
⊗ Dividende complémentaire	6 870 550 €
↪ au Report à nouveau	1 017 677 €

TOTAL EGAL AU BENEFICE DISTRIBUABLE	9.517.677 €

Il est précisé que les actions autodétenues n'ouvrant pas droit à dividende, le montant total de la distribution pourra être amené à changer en fonction du nombre d'actions autodétenues à la date de mise en paiement du dividende : les dividendes attachés aux actions détenues par la Société seront virés au compte "Report à nouveau".

Chaque action donne droit à un dividende total de 100 €

Nous vous rappelons que le Directoire dans sa séance du 8 février 2011 a décidé la mise en distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant de 50 € par action.

Compte tenu de cet acompte, le solde du dividende (50 €) sera mis en paiement le 1^{er} juillet 2011.

Conformément aux exigences de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les actionnaires sont informés que, dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur, ce dividende ouvre droit, pour les personnes physiques résidentes fiscales en France à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts, soit 40 € par action ; cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire aura opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire (dont le taux ressort à 31,30%, soit 19 % au titre de l'impôt sur le revenu et 12,30 % au titre des prélèvements sociaux).

Nous vous rappelons en outre que pour ces actionnaires personnes physiques qui n'opteraient pas pour le prélèvement libératoire, la Société devra toutefois imputer également sur les dividendes leur revenant, le montant des prélèvements sociaux (12,30 %).

En application de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé les distributions de dividendes effectués au titre des trois exercices sociaux précédents.

Exercice	Dividende net par action	Nombre d'actions	Dividende distribué (éligible en totalité à l'abattement de 40% prévu par l'art. 158.3.2° du CGI)
2009	100 €	85 000	8 500 000 €
2008	100 €	85 000	8 500 000 €
2007	135 €	85 000	11 475 000 €

Si vous adoptez la répartition qui vous est proposée, les capitaux propres s'élèveront à 143 022 436 €, sous réserve des dividendes afférents aux actions autodétenues.

PROGRAMME DE RACHAT

Nous vous rappelons qu'aux termes de votre assemblée générale mixte du 23 juin 2010, il avait été donné pouvoir au Directoire d'acquérir des actions de la Société, notamment pour annulation de titres, dans les limites décidées par ladite assemblée ; cette autorisation avait été donnée pour une durée expirant le 23 décembre 2011 ; c'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir :

renouveler l'autorisation donnée à votre Directoire, conformément à l'article 225-209 du Code de Commerce, d'acquérir, par tous moyens, des actions de la Société, en vue notamment de :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers
- l'annulation des titres ainsi rachetés
- l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital
- la couverture de toute forme d'allocation d'actions à des salariés ou à des mandataires sociaux conformément aux dispositions du Code de Commerce
- la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, réaliser toute opération conforme.

Les acquisitions d'actions pourront être réalisées par tous moyens dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière y compris par voie d'acquisition de bloc de titres.

 **de fixer à 10 % du capital, soit à ce jour HUIT MILLE CINQ CENTS (8.500) actions**, le nombre maximum d'actions pouvant être acquis en exécution de la présente autorisation.

- Le prix maximum d'achat est fixé à 6.500 € ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies.
- Les opérations d'acquisitions ou de cessions pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique.

En outre, nous vous proposons de :

- ◇ déléguer au Directoire, en cas de modification du nominal de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves, d'attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement de titres, de distribution de réserves ou de tous autres actifs, d'amortissement du capital, ou de toute opération portant sur les capitaux propres, le pouvoir d'ajuster le prix d'achat susvisé afin de tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action.
- ◇ conférer tous pouvoirs au Directoire, avec faculté d'en déléguer la réalisation à son Président, ou à son Directeur Général, pour préciser, si nécessaire, les termes de la présente autorisation, en décider et en effectuer la mise en œuvre, et notamment pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et tout autre organisme, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

Cette autorisation expirera au plus tard dans dix-huit mois à compter de la présente assemblée. Elle se substitue, avec effet immédiat, à l'autorisation conférée par l'assemblée générale mixte du 23 juin 2010.

AUTORISATION D'ANNULATION D' ACTIONS

Sur un autre plan, nous vous demandons de bien vouloir autoriser votre Directoire à réduire le capital social par annulation de toute quantité qu'il décidera, des actions achetées en application du programme de rachat dans la limite autorisée par la loi.

Le nombre maximum d'actions pouvant être annulé par la Société – pendant une période de vingt-quatre mois prévue par la loi – est de 10 % des actions qui composent le capital de la Société, soit 8.500 actions.

Enfin, nous vous remercions de conférer tous pouvoirs au Directoire pour réaliser la ou les opérations d'annulation et de réduction de capital, modifier les statuts et accomplir les formalités requises.

Vos Commissaires aux comptes sont amenés à établir un rapport spécial dans le cadre de l'opération de réduction de capital par annulation d'actions.

AUTORISATION D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Nous vous rappelons qu'aux termes de l'assemblée générale mixte du 16 juin 2009, vous aviez délégué au Conseil d'administration, la compétence d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois et ce, pour une période de 26 mois, d'une part avec maintien et, d'autre part, avec suppression du droit préférentiel de souscription. A la date du 16 août 2011, ces autorisations seront caduques.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions du Code de Commerce, de bien vouloir donner à votre Directoire la compétence à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions de la Société.

En revanche nous ne vous demandons pas de renouveler cette délégation de compétence dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel des actionnaires.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme, ne pourrait être supérieur à 20.000.000 d'€, montant auquel s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal des actions supplémentaires à émettre, pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société.

Les autres clauses et modalités de cette délégation de compétence figurent à la huitième résolution soumise à votre approbation.

Cette délégation serait valable pour une durée de 26 mois, en application des dispositions de l'article L. 225-129 alinéa III du Code de Commerce.

Vos Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur ces délégations de compétence qui a été mis à votre disposition au siège social.

AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Compte tenu de la proposition des délégations de compétence conférées à votre Directoire dans le cadre d'une augmentation de capital de la Société, nous vous proposons de bien vouloir vous prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues à l'article L443-5 et suivants du Code du Travail.

C'est ainsi que nous vous demandons de bien vouloir donner pouvoirs à votre Directoire à l'effet de réserver une augmentation de capital aux salariés dont le montant précis serait décidé par le Directoire - ne dépassant pas UN POUR CENT (1 %) du capital (27 157 500 €) -, soit la somme de 271 575 € (850 actions de 319,50 €).

Cette augmentation de capital étant réservée exclusivement aux salariés, les actionnaires devront renoncer à leur droit préférentiel de souscription.

Cette augmentation de capital réservée aura pour incidence, sur la situation des actionnaires, que la quote-part des capitaux propres ramenée à une action s'établira dans le nouveau rapport résultant de l'accroissement du nombre d'actions composant le capital social après augmentation.

Ladite autorisation serait consentie pour une durée de 18 mois à compter de l'assemblée.

Vos Commissaires aux comptes seraient amenés à établir un rapport spécial en ce sens.

Cette résolution n'est proposée que pour se conformer aux dispositions légales mais votre Directoire développant par ailleurs une politique salariale et d'intéressement - désapprouve ledit projet et invite les actionnaires à se prononcer pour le rejet de cette résolution.

INFORMATIONS DIVERSES

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous trouverez en annexe le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

PRISES DE PARTICIPATIONS DE L'EXERCICE

La Société des Produits Marnier Lapostolle a acquis 75% des parts de la Société Civile d'Exploitation Viticole Jacques Raffaitin à Sancerre en France.

CESSION D'ACTIF

NEANT

ACTIONNARIAT

Répartition du capital social au 31 décembre 2010

Au 31 décembre 2010, le montant du capital était de 27 157 500 € divisé en 85.000 actions de 319,50 € de nominal.

Ces actions sont toutes de même catégorie et cotées au Compartiment B d'Euronext Paris. L'action a clôturé l'exercice au cours de 4 310 €, soit une progression de 16% sur l'exercice.

Nous vous indiquons ci-après l'identité des personnes physiques ou morales qui possédaient au 31 décembre 2010 un nombre d'actions de la Société correspondant à l'un des seuils prévus par l'article L. 233-13 du Code de Commerce.

	% du capital	% droits de vote
Famille Jacques MARNIER LAPOSTOLLE	>10	> 20
Famille Sylvia de GASPERIS	>10	>20
Famille Antoinette COURY	>10	>20
Autocontrôle:		
MARNIER-LAPOSTOLLE INC.	0,47	0
Autodétention	1,72	0

Actionnaires nominatifs détenant plus des deux tiers du capital ou des droits de vote

NEANT

CONTRAT DE LIQUIDITE

Nous vous rappelons que la société a confié, au Crédit Agricole Cheuvreux la gestion d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 mars 2005.

A la clôture de l'exercice, la Société autodétenait ainsi au titre de ce contrat de liquidité 71 titres pour une valeur de 277 K€.

PARTICIPATIONS DIRECTES OU INDIRECTES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Nous n'avons été informés d'aucun franchissement de seuil au cours de l'exercice 2010.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2010, les salariés ne détenaient, au sens de l'article L. 225-180, aucune action de la Société.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe les mandats, ainsi que toutes fonctions salariées ou non, exercés au sein de votre Société, de ses filiales et de toutes sociétés tierces, françaises ou étrangères, de chaque Mandataire social.

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous indiquons en annexe la rémunération et les avantages de toute nature de chaque Mandataire social, concernant respectivement votre Société et ses filiales.

RAPPORTS SUR LES PROCEDURES INTERNES

Par ailleurs, conformément à l'article L. 225-37 du Code de Commerce, il vous est présenté en annexe :

- un rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- un rapport de vos Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

**OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE
(article L.621-18-2 du Code monétaire et financier)**

Conformément aux articles L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code Monétaire et financier, nous vous présentons en annexe un état récapitulatif des opérations supérieures à 5 000 € réalisées au cours de l'exercice par les dirigeants et les personnes mentionnées aux articles L 621-18-2 et R 621-43-1 du Code Monétaire et Financier.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL – DELEGATIONS DE POUVOIRS ET AUTORISATIONS EN COURS

Délégations de pouvoirs et autorisations en cours, et rachat d'actions propres

Indépendamment du présent rapport, un rapport complémentaire récapitulant les délégations de pouvoirs et les autorisations conférées au Directoire, est résumé ci-après.

Augmentation de capital

Date de l'AGE	Nature de la délégation	Utilisation de la délégation au cours de l'exercice
16 juin 2009	Délégation de compétence d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant de 20 M€ pour une durée expirant le 16 août 2011.	non utilisée
16 juin 2009	Délégation de compétence d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription pour un montant de 20 M€ pour une durée expirant le 16 août 2011.	non utilisée
16 juin 2009	Délégation de compétence d'augmenter le capital social par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible, pour une durée expirant le 16 août 2011.	non utilisée

Rachat d'actions (hors contrat de liquidité)

Nous vous informons que la société a utilisé l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 23 juin 2010 pour acquérir 184 actions dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Cette acquisition s'est réalisée dans le cadre de l'objectif lié à l'annulation des titres ainsi rachetés.

Au 31 décembre 2010, la Société auto-détenait 1 391 actions. Leur valeur comptable au 31 décembre 2010 s'élevait à 6 211 K€.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous informons que les comptes de l'exercice 2010 prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. Le montant de ces dépenses et charges s'élève à 22 217 € et l'impôt supporté de ce fait à 7 405 €.

LISTE DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Conformément à la loi, est mise à votre disposition au siège social une liste des conventions et engagements réglementés passés par la Société des Produits Marnier Lapostolle et portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Par ailleurs, nos Commissaires aux comptes ont établi un rapport spécial sur les conventions et engagements règlementés de votre Société qui est disponible au siège social.

Nous tenons à saluer, une fois encore, les efforts menés par le personnel au cours de cet exercice, et le dévouement dont n'a cessé de témoigner à tous les échelons l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs.

Après lecture des divers documents et rapports complétant votre information, nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont proposées.

Le Directoire

LISTE DES ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER 2010

RESULTATS FINANCIERS DE L'EMETTEUR AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2 006	2 007	2 008	2 009	2010
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	27 157 500	27 157 500	27 157 500	27 157 500	27 157 500
Nombre d'actions émises	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	124 986 739	123 093 237	109 675 668	104 107 294	109 549 183
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	33 737 658	31 713 197	-2 319 247	2 243 837	10 940 749
Impôt sur les bénéfices (1)	10 173 347	9 716 061	-10 020 074	3 975 060	4 744 884
Participation des salariés due au titre de l'exercice	1 631 218	1 508 783	0	94 784	322 311
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	18 687 312	16 711 161	-16 189 303	5 899 110	9 388 677
Résultat distribué au titre de l'exercice	11 475 000	11 475 000	8 500 000	8 500 000	8 500 000
3. RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	258,04	241,04	90,60	-21,48	69,10
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	219,85	196,60	-190,46	69,40	110,45
Dividende attribué à chaque action (2)	135,00	135,00	100,00	100,00	100,00
4. PERSONNEL					
Effectif des salariés employés pendant l'exercice	411	404	392	354	336
Montant de la masse salariale de l'exercice	18 171 344	17 913 360	17 887 728	17 114 364	16 859 270
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 312 702	8 355 151	8 521 703	8 350 000	8 158 971

(1) En 2008, le montant d'impôt négatif correspond à un report en arrière des déficits

(2) Le dividende 2010 est le dividende soumis à l'Assemblée Générale des Actionnaires pour approbation

LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2010

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
ET AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE**

Nom, Prénom	Fonctions dans la Société	<i><u>Fonctions exercées dans d'autres Sociétés</u></i>	
		<i><u>Indication de la Société</u></i>	<i><u>Fonctions</u></i>
• <u>COURY Antoinette</u>	<i>Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
• <u>DALAMEL de BOURNET Alexandra</u>	<i>Vice-Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil</i>	CASA LAPOSTOLLE MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Président du Conseil d'administration Président
• <u>MARNIER LAPOSTOLLE Irène</u>	<i>Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
• <u>REINACH Fabrice</u>	<i>Membre du Conseil</i>	Néant	Néant
• <u>SANABRIA SUCRE Alvaro</u>	<i>Membre du Conseil</i>	ERCUS C.A. A.G.S. INGENIEROS	Administrateur Directeur
• <u>De JOUVENCEL Claude</u>	<i>Membre du Conseil</i>	Association de Grandes Marques Internationales de Vins et Spiritueux Fédération Française des Spiritueux Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux Délégation Générale de Fédérations de Vins et Spiritueux de France Vinexpo WTA	Membre du Conseil et Secrétaire Membre du Conseil Membre du Conseil et Président Membre du Conseil et Président Membre du Conseil de Surveillance Membre du Global Advisory Council et Président du Ctte Financier et Audit
• <u>MARNIER LAPOSTOLLE Jacques</u>	<i>Président du Directoire Membre du Directoire Directeur Commercial</i>	Société Nouvelle M. de SCHYRVER GRANDES MARQUES NEDERLAND B.V. MARNIER INVESTISSEMENTS MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Président du Conseil Directeur Président du Conseil Chairman of the board

Nom, Prénom	Fonctions dans la Société	<u>Fonctions exercées dans d'autres Sociétés</u>	
		<u>Indication de la Société</u>	<u>Fonctions</u>
<ul style="list-style-type: none"> • <u>de GASPERIS Francois</u> 	<i>Directeur Général du Directoire</i> <i>Membre du Directoire</i> <i>Secrétaire Général</i>	Société Nouvelle M. de SCHRYVER GRANDES MARQUES NEDERLAND B.V. MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Administrateur Directeur Vice-Président
<ul style="list-style-type: none"> • <u>COURY Gilles</u> 	<i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur Développement et Stratégie</i>	Société Nouvelle M. de SCHRYVER MARNIER MANAGEMENT MARNIER LAPOSTOLLE INC.	Administrateur Administrateur Administrateur
<ul style="list-style-type: none"> • <u>DALAMEL de BOURNET Cyril</u> 	<i>Membre du Directoire Jusqu'au 20/02/2010</i> <i>Directeur Financier Groupe</i>	MARNIER INVESTISSEMENTS MARNIER MANAGEMENT MARNIER LAPOSTOLLE INC. SCI DU VAL CASA LAPOSTOLLE	Vice-Président Administrateur Vice-Président Administrateur Administrateur Directeur Financier Gérant Vice-Président Administrateur
<ul style="list-style-type: none"> • <u>MARNIER LAPOSTOLLE Stéphane</u> 	<i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur "Supply Chain"</i>	CASA LAPOSTOLLE MARNIER LAPOSTOLLE INC	Administrateur Administrateur

RAPPORTS SUR LES PROCEDURES INTERNES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE Etabli conformément à l'article L225-68 du code de Commerce

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce, il vous est rendu compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Tout d'abord, je vous rappelle que l'Assemblée Générale Mixte du 12 juin 2008 a décidé de modifier le mode d'administration de la Société pour adopter la formule à Directoire et Conseil de Surveillance à compter du 1^{er} octobre 2008.

1. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Président rappelle que la société Marnier Lapostolle répond aux critères de taille des valeurs moyennes et petites édictés par l'AMF, notamment eu égard au montant de sa capitalisation boursière.

Le Conseil de Surveillance a, après études, décidé de se référer aux principales recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Middlenext pour les valeurs moyennes et petites, lequel a fait l'objet d'une recommandation d'application de l'AMF N°2010-15 en date du 7 décembre 2010. Les dispositions de ce code ainsi retenues constituent un complément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires de la Société.

A cet égard, le Conseil de Surveillance, conformément à la recommandation précitée de l'AMF, a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du Code de gouvernement d'entreprise Middlenext.

1.1 Composition du Conseil et du Directoire

Il vous est présenté dans le tableau ci-après les principales informations sur les membres du conseil de surveillance et du directoire en fonction.

<u>NOMS</u>	<u>FONCTIONS Exercées depuis 2008</u>	Autres fonctions au sein du Groupe	Date de Fin de Mandat (AGO d'approbation des comptes de l'exercice)	Membre Indépendant
Mme Antoinette COURY	Président du Conseil Membre du Conseil	Néant	2013	Non
Mme Alexandra DALAMEL de BOURNET	Vice-Président Membre du Conseil	Contrat de travail au sein des filiales	2013	Non

NOMS	FONCTIONS Exercées depuis 2008	Autres fonctions au sein du Groupe	Date de Fin de Mandat (AGO d'approbation des comptes de l'exercice)	Membre Indépendant
Mme Irène MARNIER LAPOSTOLLE	Membre du Conseil	Néant	2013	Non
M. Fabrice REINACH	Membre du Conseil	Néant	2013	Oui
M. Alvaro SANABRIA SUCRE	Membre du Conseil	Néant	2013	Non
M. Claude de JOUVENCEL	Membre du Conseil	Néant	2015	Oui
M. Jacques MARNIER LAPOSTOLLE	Président du Directoire Membre du Directoire	Directeur Commercial	2013 2013	Non
M. François de GASPERIS	Directeur Général Membre du Directoire	Secrétaire Général	2013 2013	Non
M. Gilles COURY	Membre du Directoire	Directeur Développement et Stratégie	2013	Non
M. Stéphane MARNIER LAPOSTOLLE	Membre du Directoire	Responsable « Supply Chain »	2013	Non

Votre Conseil de surveillance est donc composé de 6 Membres:

- Madame Antoinette COURY, Présidente
- Madame Alexandra MARNIER LAPOSTOLLE épouse DALAMEL de BOURNET, Vice Présidente
- Madame Irène MARNIER LAPOSTOLLE
- Monsieur Fabrice REINACH
- Monsieur Alvaro SANABRIA SUCRE
- Monsieur Claude de JOUVENCEL.

Conformément à la recommandation R8 du Code Middlednext, la société a étudié l'indépendance de ses membres du Conseil. Deux des membres du Conseil de Surveillance (Monsieur REINACH et Monsieur de JOUVENCEL) sont considérés comme indépendants au regard des critères prévus le Code Middlednext, repris dans la recommandation AMF N°2010-15 du 7 décembre 2010.

Cela se caractérise essentiellement par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement dudit membre du conseil.

En outre, conformément à la recommandation R6 du Code Middlednext, la Société a mis au point un projet de règlement intérieur de son Conseil de Surveillance qu'elle va adopter très prochainement.

1.2 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice, votre Conseil de surveillance s'est réuni 5 fois, ce qui répond aux critères de fréquence d'au moins 4 séances édictés par l'AMF dans sa recommandation sur le gouvernement d'entreprise, ainsi qu'à la recommandation R13 du code Middlenext

- 17 mars 2010 : Rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du 4^{ème} trimestre 2009, examen des comptes sociaux de l'exercice 2009, démission d'un membre du Directoire
- 14 avril 2010 concernant, l'examen des comptes consolidés de l'exercice 2009, des comptes prévisionnels 2010, la préparation de l'assemblée générale mixte de juin 2010
- 5 mai 2010 : Examen des comptes prévisionnels de l'année 2010 présentés par le Directoire . Examen du code de gouvernement d'entreprise de Middlenext. Rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du premier trimestre 2010. Première présentation par le Directoire des projets de travaux dans les usines de Bourg Charente et Gaillon dans le cadre de la fermeture de l'usine de Neauphle-le-Château.
- 29 septembre 2010 : Examen des comptes sociaux et consolidés du 1er semestre de l'exercice 2010 de la société arrêtés par le Directoire et présentation du rapport d'activité semestriel correspondant ; Examen du rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du deuxième trimestre 2010
- 3 novembre 2010 Examen du rapport du Directoire sur l'activité de la Société au cours du troisième trimestre 2010. Révision des comptes prévisionnels de l'année 2010 établie par le Directoire. Examen du budget 2011

1.3 Information des Membres du Conseil de surveillance

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des Membres du Conseil leur ont été communiqués dans les délais légaux et statutaires.

Notamment, un dossier complet est envoyé à chaque membre du Conseil en même temps que leur convocation aux réunions.

1.4 Tenue des réunions

Les réunions du Conseil de surveillance se déroulent au lieu indiqué dans l'avis de convocation ou au siège social.

Les décisions sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du président de séance n'est pas prépondérante.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil qui participent au Conseil par moyen de visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur participation effective. Toutefois, la présence effective ou par représentation est exigée pour les délibérations ayant trait à :

- l'arrêté des comptes annuels et consolidés présentés par le Directoire,
- l'établissement du rapport de la Société par le Directoire et celui du Groupe.

1.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les Membres.

Les Membres du Conseil sont systématiquement convoqués à ces Conseils.

Il a été communiqué aux Commissaires aux comptes la liste des conventions réglementées.

1.6 Jetons de présence

Il est attribué des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant annuel de 100 000 €; ils sont répartis par part égale entre les membres du Conseil de Surveillance.

1.7 Comités spécialisés

La possibilité de créer des comités chargés d'aider le Président dans sa mission de direction est prévue à l'article 12 des statuts.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, le Conseil de Surveillance a créé un comité des rémunérations, composé de Monsieur Fabrice REINACH et de Monsieur Alvaro SANABRIA SUCRE.

En ce qui concerne le comité d'audit instauré par la loi, votre société a décidé d'appliquer la recommandation R12 du Code Middlenext et de confier au Conseil de Surveillance dans son ensemble la mission de comité d'audit, et ce en vertu des stipulations de l'article L823-20-4 du Code de Commerce.

Le **comité d'audit** : a pour mission d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et d'assurer le suivi :

- de l'efficacité des dispositions de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans la société
- du processus d'élaboration de l'information financière et comptable
- du rapport financier élaboré par le Directoire, de l'audit du directeur financier, de l'audit des commissaires aux Comptes
- de l'indépendance des commissaires aux comptes

Il est précisé que lors des missions d'audit du conseil, la Présidente du Conseil (n'ayant pas de fonctions exécutives) assistera à certaines séances.

1.8 Evaluation des travaux du Conseil

Le dialogue régulier établi entre les membres du Conseil permet de considérer que le fonctionnement du Conseil présente une efficacité satisfaisante.

2 PRINCIPES ET REGLES ARRETES POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire est fixée par le Conseil de Surveillance conformément aux principales dispositions de la recommandation R14 du Code Middlenext.

Pour 2010, les conditions de rémunération de Monsieur Jacques MARNIER LAPOSTOLLE et de Monsieur François de GASPERIS au titre de leur mandat social respectif de Président du Directoire et de Directeur Général du Directoire sont demeurées identiques à celles de 2008 fixées par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 1^{er} octobre 2008. Le principe de rémunération est fondé sur le chiffre d'affaires de l'entreprise.

Le Président et le Directeur Général bénéficient d'un complément de retraite lié à leur mandat social mis en place par la Société. Cet avantage "retraite" a été autorisé par le Conseil d'administration en date du 13 juin 2002 et confirmé le 15 juin 2006 ; conformément à la loi TEPA, le Conseil d'administration a soumis cet avantage "retraite" à l'atteinte de différents indices de performance.

Le Conseil de Surveillance a confirmé le 1^{er} octobre 2008 les indices de performances décidés par le Conseil d'Administration et ratifiés par l'assemblée générale mixte du 12 juin 2008.

Pour les raisons expliquées antérieurement touchant à leur ancienneté au sein de la société, les membres du Directoire cumulent leur mandat social avec un contrat de travail.

Le Conseil de Surveillance dans sa séance du 7 décembre 2009 a suivi les recommandations du Comité des rémunérations pour fixer les rémunérations de Messieurs Stéphane MARNIER LAPOSTOLLE, Cyril de BOURNET et Gilles COURY, tant au titre des fonctions salariales au sein de la Société qu'au titre de leur mandat de membre du Directoire pour Messieurs Stéphane MARNIER LAPOSTOLLE et Gilles COURY.

Au titre de la mission de représentation de la Société au sein des conseils d'Association Professionnelles Vins & Spiritueux confiée à Monsieur Claude de JOUVENCEL, soit environ une vingtaine de réunions par an, celui-ci n'est pas rémunéré. Le Conseil de Surveillance a décidé toutefois que Monsieur Claude de JOUVENCEL aurait droit au remboursement de ses frais de déplacements, hôtels, repas et d'un abonnement internet sur présentation des justificatifs, dans la limite de 10.500 € par an.

Enfin, nous vous signalons qu'aucun dirigeant ne bénéficie de stocks options, d'attribution d'actions gratuites ou de tout autre système leur donnant droit à des actions de la Société ; ils ne bénéficient pas de clause « parachute », ni d'indemnité de départ.

3 MODALITES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

En application des articles 18 et 19 des statuts, le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les registres de la Société.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées par l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres au porteur est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire teneur de compte.

Même privé du droit de vote, le nu-propiétaire d'actions a le droit de participer aux assemblées générales, dans les conditions de l'article 8 des statuts.

En ce qui concerne la répartition du droit de vote entre l'usufruitier et le nu-propiétaire :

- pour tout démembrement d'action réalisé antérieurement au 15 juin 2006, sauf convention contraire notifiée à la Société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées générales extraordinaires ou spéciales.
- pour tout démembrement d'action réalisé postérieurement au 15 juin 2006, le droit de vote appartient au nu-propiétaire à l'exception de celui concernant l'affectation des bénéfices qui appartient à l'usufruitier.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré, dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd ce droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de trois ans, s'il est en cours.

4 DEFINITION, objectifs et périmètre du contrôle interne

4.1 Définition du contrôle interne

Le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité à la loi et aux règlements
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs
- la fiabilité des informations financières

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la société soient atteints.

4.2 Organisation générale du contrôle interne

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire.

Dans ce cadre, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales une fois par trimestre.

Le Conseil de Surveillance examine entre autres les documents prévisionnels de gestion, les comptes individuels et consolidés présentés par la Direction et il peut demander aux dirigeants tous documents utiles à sa mission de contrôle.

Les personnes chargées de surveiller, de définir ou d'impulser les dispositifs de contrôle interne sont :

- le Conseil de surveillance,
- le Directoire,
- le Directeur Financier,
- le contrôle de gestion,
- le service comptable de la Société,
- l'Expert-Comptable externe à la Société.

Par ailleurs, comme lors des exercices précédents, la Société a mis en œuvre tous les moyens demandés par Monsieur Pierre DELORY et Monsieur Pierre GODET, Commissaires aux comptes, afin de favoriser l'accomplissement de ces diligences. Celles-ci incluent des travaux visant notamment à apprécier la sincérité des informations données et leur cohérence d'ensemble.

Les procédures de contrôle interne mises en place leur ont été présentées ainsi que toute la documentation correspondante. Les tests complémentaires demandés ont été réalisés.

Conformément à la loi, à l'issue de la présentation du présent rapport, vos Commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport "sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière".

Je vous présente maintenant les informations prévues par la réglementation :

4.3 Mise en œuvre du contrôle interne

Mise en œuvre du contrôle interne :

- Les processus de contrôle interne en application dans le Groupe couvrent les cycles suivants :

- achat et frais généraux
- ventes
- immobilisations
- stocks
- trésorerie
- paye.

- Prises de décisions du Directoire

Les membres du Directoire se réunissent régulièrement pour faire le point des questions de gestion tant en ce qui concerne la Société-mère que ses filiales.

Des contrôles sur l'application des décisions de gestion par les différents services du groupe sont quotidiennement effectués par le Directoire et la Direction Financière.

- Procédure de contrôle de la gestion des filiales

Les actes dans le périmètre de la gestion courante effectués par le personnel des entités sont contrôlés par les équipes de Direction de chaque entité en place.

Des situations comptables des filiales opérationnelles sont établies généralement chaque trimestre assorties d'un ensemble d'indicateurs économiques et commerciaux permettant au Directoire de la Société-mère de s'assurer que les objectifs fixés seront atteints ou de prendre les mesures correctives nécessaires.

- Gestion et prévention des risques juridiques

Une équipe interne à la Société-mère est en charge de ces risques et procède à la consultation régulière de conseils spécialistes notamment en matière sociale, droit des sociétés, droit commercial, droit des marques, etc. si nécessaire.

Une revue systématique des contrats importants liés à l'activité et en matière sociale est effectuée par les personnes sus-mentionnées et fait l'objet de mise au point en collaboration avec le Directoire avant signature.

- Gestion et prévention du risque de change

La société utilise des contrats de couverture de change de type contrats de vente à terme ou options de change classiques, à l'exclusion de tout autre produit. Les devises concernées sont le dollar américain et le dollar canadien.

La gestion du risque de change s'appuie sur un plan de trésorerie en devise à 18 mois, actualisé mensuellement qui permet d'identifier les excédents nets en devises, avant et après affectation des contrats de change en portefeuille

Tout contrat de change doit pouvoir être rattaché à des opérations commerciales budgétées dans les 18 mois à venir, sans pouvoir engager la société au-delà.

Les excédents de devises disponibles sont immédiatement cédés au comptant.

La Direction Financière a délégué de pouvoir pour mettre en œuvre avec les Salles des Marchés des banques les décisions prises par le Directoire, en fonction de l'environnement économique et monétaire.

Les relevés des opérations effectuées sont ensuite signés par le Président ou le Directeur Général du Directoire ou, en leur absence, par deux personnes choisies par les autres membres du Directoire et le Directeur Financier du Groupe.

- Procédure d'évaluation régulière des provisions pour risques et dépréciations

Des propositions du service comptable sont présentées au Directoire.

Pour ce qui concerne les créances clients, leur probabilité de recouvrement est vérifiée très régulièrement par le service comptable qui en rend compte au Directoire. Le niveau des dépréciations « clients » est ajusté à chaque arrêté de comptes.

Des procédures sont en vigueur pour déceler les stocks morts ou à rotation lente ; ces stocks font ensuite l'objet d'un examen de la Direction Financière qui propose des dépréciations adéquates au Directoire.

L'ensemble de ces dépréciations est effectué sous contrôle étroit des Commissaires aux comptes.

- Gestion du risque lié au placement de trésorerie

Le Directoire a pris la décision, compte tenu de la volatilité des marchés, d'effectuer désormais tous les placements dans des fonds monétaires purs en euros ou en certificats de dépôt à court terme ou dans des placements équivalents.

4.4 Sauvegarde des actifs

- une attention particulière est portée au respect de nos marques au niveau national et international.
- souscription de contrats d'assurances : outre les contrats d'assurance classiques liés aux activités de la Société et du groupe, notre Société dispose de contrats d'assurance spécifiques visant à garantir le risque produit, la responsabilité civile et la perte d'exploitation.
- il existe un service interne de maintenance informatique organisant notamment la sauvegarde des logiciels et des données nécessaires à l'activité de la Société. Une sauvegarde est faite en interne, les données étant sauvegardées à l'extérieur.
- une attention particulière est portée sur la sauvegarde quotidienne des bases de données et d'autres fichiers. Des anti-virus ont été mis en place afin de réduire le risque de sinistre.

4.5 Prévention et détection des fraudes et erreurs

Cette prévention est effectuée en étroite collaboration entre notre service comptable, le contrôle de gestion et notre Expert-Comptable. Notre Société a mis en place les moyens permettant d'avoir l'assurance raisonnable qu'elle se conforme aux principaux usages en la matière notamment au niveau de la séparation des tâches.

Notre Société a mis en place depuis plusieurs années un système de chèques sécurisés qui interdit toute utilisation frauduleuse. Nous sommes également passés au protocole ETEBAC 5 pour nos virements interbancaires, et aux virements commerciaux pour nos règlements fournisseurs nationaux (VCOM).

4.6 Processus concourant à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée

Ce travail est d'abord effectué par nos services comptables avec l'assistance de notre Expert-Comptable. Ce processus nous permet de produire une information comptable et financière fiable et sincère.

Les commissaires aux comptes de la société-mère procèdent à la revue des comptes sociaux et consolidés. Les états transmis par les filiales font l'objet d'une revue systématique de la part des auditeurs.

5 APPRECIATION DE L'ADEQUATION DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Les principales procédures de contrôle interne ont été revues lors de la mise en place du nouveau système de gestion.

Nous pensons que la totalité du système est maintenant efficace.

Le présent rapport a été établi et signé par Madame Antoinette COURY, Présidente du Conseil de Surveillance en fonction depuis le 1^{er} octobre 2008.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 alinéa 11 le présent rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance.

La Présidente du Conseil de Surveillance

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

Société Anonyme au Capital de 27.157.500 Euros

**Siège Social :
91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS**

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT

DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Pierre DELORY
10, BOULEVARD MALESHERBES
75008 - PARIS

PIERRE GODET
19, AVENUE DE MESSINE
75008 - PARIS

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance de la
SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE.
Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

. de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

. d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- . prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- . prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- . déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à PARIS, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Pierre DELORY

Pierre GODET

**ETAT DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE
LA SOCIETE**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous indiquons, conformément aux nouvelles dispositions, que :

- a) aucun des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire
- b) toute autre personne de la Société ayant le pouvoir de prendre des décisions de gestion concernant son évolution et sa stratégie
- c) des personnes ayant des liens personnels étroits avec les personnes mentionnées ci-dessus

n'ont effectué au cours de l'exercice 2010 sur les titres de la Société d'opération supérieure à 5.000 € à l'exception des suivantes :

- Monsieur Irène Marnier Lapostolle, membre du Conseil de Surveillance, a acquis 250 actions de la Société moyennant un prix global de 990.000 €.

**ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT
DOCUMENT**

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-dessus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait, à Paris, le 29 avril 2011.

Monsieur Jacques MARNIER LAPOSTOLLE
Président du Directoire

**CHAPITRE 2 – COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES
DES CONTROLEURS LEGAUX**

En application de l'article 222-8 du règlement général de l'AMF, les honoraires versés aux Contrôleurs légaux de la société mère et de ses filiales sont repris ci-dessous.

EXERCICE 2010

Article 222-8 du règlement général de l'AMF

(en Euros)	Pierre Delory 2010	Pierre Delory 2009	Pierre Godet 2010	Bernard Godet 2009
Audit et Commissariat aux Comptes				
Examen des comptes individuels et consolidés	90 000	99 210	45 000	40 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux Comptes	0	0	0	0
TOTAL	90 000	99 210	45 000	40 000

CHAPITRE 3 - ETATS FINANCIERS 2010

GROUPE MARNIER LAPOSTOLLE BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2010 (en milliers d'euros)

NOTES	ACTIF	31 DECEMBRE 2010	31 DECEMBRE 2009
	ACTIF NON COURANT	85 617	69 625
3.1	Immobilisations incorporelles	3 133	2 565
3.2	Immobilisations corporelles	59 111	55 866
3.3	Immeubles de placement	5 480	5 576
3.4	Actifs financiers non courants	12 868	678
3.9	Actifs d'impôt différé	5 025	4 940
	ACTIF COURANT	131 244	154 467
3.5	Stocks et en-Cours	40 835	43 984
3.6	Créances Clients	38 006	39 952
3.7	Autres créances	4 971	3 563
3.4	Actifs financiers courants	7 167	6 026
3.8	Trésorerie et équivalents	40 265	60 942
	TOTAL DE L'ACTIF	216 861	224 092
NOTES	PASSIF	31 DECEMBRE 2010	31 DECEMBRE 2009
	CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	147 423	142 413
	Capital	27 158	27 158
	Réserves consolidées	111 803	108 140
	Résultat consolidé	7 986	6 703
	Intérêts minoritaires	476	412
	PASSIF NON COURANT	31 090	30 149
3.10	Provisions non courantes	22 140	22 580
3.11	Dettes financières à long terme	8 299	7 474
3.9	Passifs d'impôt différé	329	0
3.12	Autres passifs non courants	322	95
	PASSIF COURANT	38 348	51 530
3.10	Provisions courantes	529	6 501
3.11	Dettes financières à court terme	8 247	12 441
	Dettes fournisseurs	13 102	12 421
3.13	Autres dettes	16 470	20 167
	TOTAL DU PASSIF	216 861	224 092

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

II A- Compte de résultat consolidé de l'exercice 2010

NOTES	(En milliers d'euros)	Exercice 2010	Exercice 2009
3.14	Chiffre d'Affaires	126 184	118 085
3.16	Autres produits d' exploitation	15 319	14 279
	Achats consommés	-38 672	-37 319
	Charges de personnel	-28 281	-28 072
	Autres charges d' exploitation	-50 062	-41 794
	Impôts et taxes	-2 938	-2 962
	Dotations aux amortissements et aux provisions	-6 675	-5 683
	Résultat opérationnel courant	14 875	16 534
3.17	Autres produits et charges opérationnels	1 481	-4 870
	Résultat opérationnel	16 356	11 664
3.18	Coût de l'endettement net	-1 674	-2 253
3.18	Autres charges et produits financiers	-1 675	1 472
3.19	Charge d'impôt	-4 993	-4 189
	Résultat net des entreprises intégrées	8 014	6 694
	Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
	Résultat net de l'ensemble consolidé	8 014	6 694
	Résultat net - Part du groupe	7 986	6 703
	Résultat net - Intérêts minoritaires	28	-9
3.20	RESULTAT NET - PART DU GROUPE PAR ACTION	93,95	78,86
3.20	RESULTAT NET - PART DU GROUPE PAR ACTION (HORS ACTIONS PROPRES)	96,06	80,46

II B- Etat du résultat net et des gains et des pertes
comptabilisés en capitaux propres

En milliers d'Euros	Exercice 2010	Exercice 2009
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	8 014	6 694
+/- Ecart de conversion sur les activités à l'étranger	4 531	2 711
+/- Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	475	-3 273
+/- Réévaluation des instruments de couverture	1 177	-748
+/- Impôts	-163	1 127
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6 020	-183
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	14 034	6 511
Dont: - Part du groupe	13 971	6 520
- Part des minoritaires	63	-9

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(en milliers d'euros)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé	8 014	6 694
Dotations nettes aux amortissement et provisions	-653	-4 769
Autres produits et charges calculés	0	0
Plus ou moins values de cession	-538	-203
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT APRES COÛT DE L'ENDETTEMENT		
FINANCIER NET ET IMPOT	6 823	1 722
Coût de l'endettement net financier	1 675	2 253
Charge d'impôt (y compris impôt différé)	4 993	4 189
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT		
FINANCIER NET ET IMPOT	13 491	8 164
Impôt versé (-) ou reçu (+)	-8 113	16 832
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	8 877	-2 643
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	14 255	22 353
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-7 900	-3 908
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2 245	243
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-7 080	-307
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	196	1 145
Incidence des variations de périmètre	-352	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-12 891	-2 827
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-8 331	-8 331
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	-116
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	5 578	6 038
Remboursements d'emprunts	-10 105	-7 024
Intérêts financiers nets versés	-1 675	-2 253
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-14 533	-11 686
VARIATION DE TRESORERIE	-13 169	7 840
Trésorerie d'ouverture	65 668	57 828
Trésorerie de clôture	52 499	65 668
Incidences des variations de taux de change	755	-81

TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES
(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	CAPITAL	TITRES AUTO- DETENUS	RESERVES ET RESULTATS CONSOLIDES	CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES - PART DES MINORITAIRES	TOTAL
Au 1er janvier 2009	27 158	-6 657	123 272	143 773	537	144 310
Résultat net de l'ensemble consolidé			6 703	6 703	-9	6 694
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-183	-183	0	-183
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			6 520	6 520	-9	6 511
Dividendes versés au cours de l'exercice			-8 330	-8 330	-116	-8 446
Opérations sur titres auto-détenus		35		35		35
Autres mouvements			3	3		3
Au 31 décembre 2009	27 158	-6 622	121 465	142 001	412	142 413
Résultat net de l'ensemble consolidé			7 986	7 986	28	8 014
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			5 985	5 985	35	6 020
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			13 971	13 971	63	14 034
Dividendes versés au cours de l'exercice			-8 331	-8 331		-8 331
Opérations sur titres auto-détenus		-698		-698		-698
Autres mouvements			4	4	1	5
Au 31 décembre 2010	27 158	-7 320	127 109	146 947	476	147 423

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1. - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETES	ADRESSES	N° SIREN	EXERCICE 2010		EXERCICE 2009	
			% contrôle	% d'intérêts	% contrôle	% d'intérêts
MARNIER LAPOSTOLLE SA	91 boulevard Haussmann -75008 Paris	552.073.371	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
GRANDES MARQUES	Nieuwe Gracht 11 - 2011 NB Haarlem Pays-Bas		85,71%	85,71%	85,71%	85,71%
DE SCHRYVER	35, rue Knapen - 1030 BRUXELLES 3 Belgique		55,00%	55,00%	55,00%	55,00%
MARNIER INVESTISSEMENT SA	94 rue de Lausanne - 1202 Genève		99,75%	99,75%	99,75%	99,75%
MARNIER MANAGEMENT SA	94 rue de Lausanne - 1202 Genève		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
MARNIER LAPOSTOLLE INC	717 Fifth Avenue - 10022 New York		97,00%	96,94%	97,00%	96,94%
MARNIER CHILE SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 901 - Santiago-Chile		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
CASA LAPOSTOLLE SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 901 - Santiago-Chile		100,00%	99,75%	100,00%	99,75%
VITIVINICOLA DEL SUR SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 901 - Santiago-Chile		99,00%	98,75%	99,00%	98,75%
SCI DU VAL	91 boulevard Haussmann -75008 Paris	418.084.828	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PERIGEE SPIRITS SA	Av.Vitacura n°5250 Oficina 901 - Santiago-Chile		100,00%	99,75%	-	-
SCEV JACQUES RAFFAITIN	39, rue Saint Vincent - 18300 BUE	392.153.052	100,00%	100,00%	-	-

Toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les variations du périmètre au cours de l'exercice sont les suivantes :

-La société chilienne PERIGEE SPIRITS SA a été créée le 8 janvier 2010. Elle n'a pas eu d'activité commerciale en 2010.

-La société SCEV JACQUES RAFFAITIN à Sancerre en France a été acquise le 1er juillet 2010. Elle exerce une activité viticole.

1.2 –SOCIETES NON CONSOLIDEES

Les autres titres de participation non consolidés comprennent :

- soit des sociétés dont le taux de détention est inférieur à 20% (directement ou indirectement),
- soit des sociétés dont le groupe détient entre 20% et 40% du capital et ayant un caractère non significatif en raison de leur taille.

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS, PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D’EVALUATION ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2. – FAITS MARQUANTS

Stratégie de distribution

. Le groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de partenariat avec les grands réseaux de distribution mondiaux. Ainsi, après avoir concédé en juillet 2009, pour une mise en place progressive dans les trois ans, la distribution exclusive du GRAND MARNIER sur le continent européen, au GROUPE DIAGEO, le groupe vient d’étendre à toute l’ASIE à l’exception de l’INDE et de l’AUSTRALIE, son contrat de distribution exclusive avec MOET HENNESSY ASIA PACIFIC.

Organisation industrielle

. La société mère a évalué les investissements à réaliser sur les sites de Gaillon et de Bourg Charente pour y transférer en 2012 les activités de distillation et d’embouteillage de Neauphle-le- Château, à 9 millions €. Les réductions d’effectif attendues en 2012 se feront dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l’Emploi 2009-2012 et sont de 17 personnes.

. La société a terminé la refonte de son informatique de gestion avec la mise en place d’un ERP.

Tremblement de terre au Chili

La filiale CASA LAPOSTOLLE au Chili a été victime du tremblement de terre qui a frappé la région de Santiago au début de l’année 2010. Les dommages ont été expertisés et remboursés par la compagnie d’assurance dès la fin du mois d’Août. Cela n’a pas empêché la filiale de continuer à augmenter ses ventes de 9% en 2010. La notoriété internationale de la marque continue à s’améliorer avec les excellentes notes attribuées par le Wine Enthusiast en 2010.

2.1. - PRINCIPES COMPTABLES

En application du règlement du Conseil Européen, les comptes consolidés de la Société des Produits Marnier Lapostolle (« Le Groupe Marnier Lapostolle »), publiés au titre de l’exercice 2010, sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) telles qu’adoptées dans l’Union Européenne.

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions de l’IAS 1, de l’IAS 7 et de la recommandation n°2004-R.05 proposant des formats de compte de résultat, de tableau de flux de trésorerie et de tableau de variation des capitaux propres. Le Groupe Marnier Lapostolle a choisi de présenter le modèle de compte de résultat par nature et le tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Les états financiers en euros de l’exercice 2010 ont été établis sous la responsabilité du Directoire du 12 avril 2011, et examinés par le Conseil de Surveillance en date du 27 avril 2011.

2.1.1 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2010 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2009. L’ensemble des textes adoptés par l’Union européenne est disponible sur le site Internet de la Commission européenne à l’adresse suivante : http://ec.europa.eu:internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Le Groupe a choisi d'appliquer la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation n°2004-R-02. Le Groupe a pris ainsi pour option :

- de conserver la dénomination « bilan » pour la présentation de la situation financière
- de présenter le résultat global sous forme de deux états séparés, un compte de résultat consolidé et un état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

2.1.2 Recours à des estimations

Certains éléments significatifs exigent le recours à des évaluations et au jugement de la Direction tels que la détermination des engagements de retraite ainsi que des coûts de restructuration. Les estimations nécessaires sont réalisées selon les hypothèses les plus probables émises par la Direction à la date d'établissement des comptes et peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

2.2. - METHODES D'EVALUATION

2.2.1.- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût s'il est probable que les avantages futurs attribuables à cet actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être mesuré de façon fiable.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des sociétés consolidées et leur actif net retraité à la date des prises de participation, sous déduction des éléments spécifiques ayant pu être affectés à des postes de bilan identifiables. Ces écarts affectés sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée résultant du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. Un test de dépréciation est effectué en cas d'indice de perte de valeur.

2.2.2. - Immobilisations corporelles

Un élément d'immobilisations corporelles est comptabilisé en actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise et que le coût de cet actif pour l'entreprise peut être évalué de façon fiable. Lorsque les différentes composantes significatives d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation se compose de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, et des frais directement attribuables pour mettre l'actif en état de marche diminué des rabais et remises obtenus.

Les immeubles de placement sont des biens immobilisés détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Ils sont tous évalués à la méthode du coût amorti.

Les principales durées d'amortissement retenues sont décrites ci-dessous :

Vignes et plantations	30 ans
Constructions, immeubles	50 à 60 ans
Agencements, aménagements, installations	10 à 15 ans
Matériels et installations industriels	10 à 15 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

2.2.3. - Actifs financiers

Les actifs financiers acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme sont évalués en juste valeur. Lorsqu'une estimation fiable en juste valeur ne peut être retenue, les actifs financiers sont évalués au coût historique amorti, déduction faite de toute perte de valeur éventuelle.

Les actifs financiers sont classés en courants et non courants selon que leur date de réalisation attendue est inférieure ou supérieure à un an. Ils comprennent les placements de trésorerie dont la liquidité n'est pas immédiate et sans restrictions.

Les actions propres détenues par le groupe sont portées en diminution des capitaux propres.

2.2.4. - Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût initial comprenant les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La méthode de valorisation des stocks de matières premières et de marchandises est en général la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks non recouvrables (cassés, obsolètes) sont dépréciés dans la limite de la valeur nette de réalisation.

2.2.5. - Créances

Les créances sont enregistrées au bilan à la juste valeur de la contrepartie donnée, en pratique pour le montant facturé, sans effet d'actualisation dans la mesure où les créances ne sont pas assorties de conditions de règlement différé exceptionnelles. Une dépréciation est constatée lorsque le montant probable de recouvrement est inférieur à la valeur au bilan.

2.2.6. - Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents de trésorerie regroupe les soldes de banques, les OPCVM classées dans la catégorie « monétaires euro » et les placements liquides sans restrictions.

2.2.7. - Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'il existe une obligation résultant d'événements passés et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre cette obligation, dans la mesure où le montant peut être évalué de manière fiable.

2.2.8. - Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement enregistrés à la juste valeur de la contrepartie reçue et sont classés dans la catégorie des passifs non détenus à des fins de transaction.

Les passifs financiers sont ventilés en passifs courants et non courants selon qu'ils sont à court ou à long terme. Les passifs d'impôt différé sont classés en passifs non courants.

2.2.9. - Avantages du personnel – Engagements de retraite

La Société mère propose à ses salariés un régime de retraite « maison » leur accordant à titre de retraite un pourcentage de leur dernier salaire, ce pourcentage étant fonction de leur ancienneté dans la société. Cet usage a été dénoncé en décembre 2004 et les droits correspondants ont été gelés à la date du 31 mars 2005.

Les provisions correspondant à ce régime à prestations définies ont été calculées sur cette base selon les modalités définies en note 3.10.

Il n'existe aucun engagement significatif de ce type dans aucune de nos filiales étrangères.

2.2.10. - Impôts différés

Les différences existant entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable constituent des différences temporelles donnant lieu à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé ou de passifs d'impôt différé. Le taux d'impôt différé retenu est de 34,43 % à l'ouverture et à la clôture pour les sociétés de droit français.

2.2.11. - Dettes

Les dettes sont enregistrées au bilan à la juste valeur de la contrepartie reçue sans effet d'actualisation dans la mesure où les dettes ne sont pas assorties de conditions de règlement différé à long terme.

2.3. - MODALITES DE CONSOLIDATION

2.3.1. - Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes des sociétés étrangères hors "zone euro" sont convertis en euros au taux de clôture du 31 décembre pour le bilan et au taux moyen pour le compte de résultat.

Les "corrections monétaires" comptabilisées par les filiales chiliennes sont éliminées.

Les cours des monnaies sont les suivants :

Devises	Cours au 31 décembre 2010		Cours au 31 décembre 2009	
	Moyen	clôture	Moyen	clôture
	Euros	Euros	Euros	Euros
Franc suisse CHF	0,729949	0,799700	0,663300	0,674000
Peso chilien (les 1000) CLP	1,481237	1,608900	1,295400	1,367300
Dollar américain USD	0,757189	0,748400	0,716200	0,694200

2.3.2. - Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties aux taux de change en vigueur à la clôture, à l'exception de celles qui ont fait l'objet de couvertures à terme lesquelles sont converties au taux du contrat de change. Les écarts de conversion sont inscrits en résultat.

2.4. – RISQUES FINANCIERS

Des contrats de change à terme sont utilisés pour couvrir les expositions au risque de change des créances de la Société mère.

2.4.1. - Risque de marché

2.4.1.1. - Risque de change

Le Groupe Marnier Lapostolle publie ses comptes consolidés en euros et réalise environ 92% de son chiffre d'affaires hors de France.

Le risque de change porte essentiellement sur deux devises, le dollar US et le dollar Canadien.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et résultats exprimés en autres devises n'est pas significative au regard des comptes consolidés.

La Société mère souscrit uniquement des contrats de vente de dollars US à terme.

2.4.1.2. - Risque de taux

Le Groupe Marnier Lapostolle détient des actifs financiers significatifs.

Il s'agit essentiellement d'OPCVM monétaires ou assimilés, de placements liquides sans restrictions, de comptes à terme et de contrats de capitalisation.

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient d'une partie des emprunts à long terme de sa filiale Chilienne dont les montants ne sont pas significatifs.

2.4.1.3. - Risque sur actions :

Au 31 décembre 2010, le Groupe Marnier Lapostolle détenait 1 791 actions propres (hors contrat de liquidité). Sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2010, la valeur des actions propres détenues à cette date s'élevait à 7 719 milliers d'euros.

2.4.2. - Risque de liquidité

Le Groupe Marnier Lapostolle pratique une gestion prudente qui lui permet de disposer d'un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur le marché afin d'honorer ses engagements.

2.4.3. - Risque de crédit

Le risque de crédit est quasi inexistant, la majeure partie du chiffre d'affaires étant réalisée avec les grands réseaux de distribution mondiaux de spiritueux (Moët-Hennessy, Diageo, ...).

NOTE 3 – NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2010 EN NORMES IFRS

Tous les chiffres de cette section sont exprimés en milliers d'euros.

3.1. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs Brutes	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2010
Ecart d'acquisition		216				216
Concessions, Brevets.	64					64
Fonds de commerce	584					584
Autres immobilisations incorporelles	3 557	229		720	44	4 550
Immobilisations incorporelles en cours		883		-814		69
TOTAL	4 205	1 328	0	-94	44	5 483

Amortissements	31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2010
Dépréciation de l'écart d'acquisition		216				216
Concessions, Brevets.	23					23
Autres immobilisations incorporelles	1 617	468			26	2 111
TOTAL	1 640	684	0	0	26	2 350

L'acquisition de la SCEV JACQUES RAFFAITIN a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition de 216 K€ qui a été déprécié en totalité sur l'exercice

3.2. – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs Brutes	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2010
Terrains	28 282	2 211	288	1	1 833	32 039
Constructions	39 710	1 078	1 826	15	1 673	40 650
Installations tech, mat et outillage	33 317	2 739	1 389	-1 159	1 286	34 794
Autres immobilisations corporelles	15 644	545	78	50	91	16 252
Immobilisations corporelles en cours	58	375		109		542
Avances et acomptes/immo. corp	101	282		-101		282
TOTAL	117 112	7 230	3 581	-1 085	4 883	124 559
dont immeubles de placement	7 904					7 951

Amortissements	31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Ecarts de conversion	31/12/2010
Terrains	4 474	759	289		258	5 202
Constructions	15 200	1 300	363		174	16 311
Installations tech, mat et outillage	25 167	3 104	1 306	-1 178	824	26 611
Autres immobilisations corporelles	10 829	1 012	69		72	11 844
TOTAL	55 670	6 175	2 027	-1 178	1 328	59 968
dont immeubles de placement	2 328					2 471

Valeurs nettes	61 442					64 591
dont immeubles de placement	5 576					5 480

3.3. – IMMEUBLES DE PLACEMENT

Aucune évaluation n'a été effectuée au 31 décembre 2010 par un évaluateur indépendant. Par ailleurs, il n'existe aucune restriction quant à la cessibilité de ces immeubles.

3.4. – ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

Actifs financiers	31/12/2010	31/12/2009
<u>Actifs financiers non courants</u>		
Titres de participation non consolidés	70	70
Autres titres immobilisés (1)	7 240	0
Prêts	0	66
Autres immobilisations financières	257	542
Valeurs mobilières de placement	5 301	
TOTAL	12 868	678
<u>Actifs financiers courants</u>		
Prêts	62	79
Autres immobilisations financières	105	146
Valeurs mobilières de placement	7 000	5 801
TOTAL	7 167	6 026

(1) les autres titres immobilisés comprennent principalement des placements de trésorerie à long terme de type contrats de capitalisation pour 7 006 K€.

3.5. – STOCKS ET EN COURS

Valeurs brutes et dépréciations	Montant brut 31/12/2010	Dépréciations 31/12/2010	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2009
Matières premières	26 712	615	26 097	26 870
En-cours de Production	3 843		3 843	4 120
Produits Intermédiaires et finis	10 639		10 639	12 952
Marchandises	256		256	42
TOTAL	41 450	615	40 835	43 984

3.6. – CREANCES CLIENTS

Valeur brutes et dépréciations	Montant brut 31/12/2010	Dépréciations 31/12/2010	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2009
Créances clients	38 048	42	38 006	39 952
TOTAL	38 048	42	38 006	39 952

3.7. – AUTRES CREANCES

Autres créances	Montant brut 31/12/2010	Dépréciations 31/12/2010	Montant net 31/12/2010	Montant net 31/12/2009
Créances sociales	58		58	80
Créances fiscales	1 457		1 457	823
Débiteurs divers	1 411		1 411	404
Charges constatées d'avance	1 507		1 507	1 529
Actifs d'impôt différé	537		537	727
TOTAL	4 970	0	4 970	3 563

3.8. – TRESORERIE GEREE

La trésorerie nette comprend l'ensemble des différentes catégories de valeurs mobilières de placement classées en fonction de leur liquidité sous déduction des concours bancaires courants.

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie	14 983	11 387
Valeurs mobilières de placement	25 282	49 555
Trésorerie et équivalents	40 265	60 942
Valeurs mobilières de placement nettes (note 3.4)	12 301	5 801
Dépréciation valeurs mobilières de placement	570	759
Trésorerie et placements	53 136	67 502
Concours bancaires (note 3.11)	-67	-1 075
Trésorerie nette gérée avant dépréciation	53 069	66 427

3.9. – IMPOTS DIFFERES

	31/12/2009	Variations de l'exercice		reclassement bilan	31/12/2010
		Capitaux propres	Résultat		
<u>Actifs d'impôt différé</u>					
Non courant	4940	-163	248		5 025
Courant	727	0	-270	80	537
Sous-total	5 667	-163	-22	80	5 562
<u>Passifs d'impôt différé</u>					
Non courant	0			329	329
Impôts différés nets	5 667	-163	-22	409	5 233

Le taux d'imposition utilisé pour les éléments différés sur les exercices ultérieurs est de 34,43% en 2010 pour les sociétés de droit français.

Impôts différés actifs par nature	31/12/2010	31/12/2009
Provision engagements de retraite	6 979	7 047
Immobilisations	-1 591	-1 659
Autres	174	279
Impôts différés actifs	5 562	5 667

3.10. – PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	31/12/2009	variations de l'exercice		31/12/2010
		capitaux propres	résultat	
<u>Provisions non courantes</u>				
Engagements de retraite (1)	20 469	-475	276	20 270
Engagements médailles du travail	130		-20	110
Litiges	0		0	0
Provisions pour restructuration (PSE) (2)	1 981		-222	1 759
TOTAL	22 580	-475	34	22 139
<u>Provisions courantes</u>				
Pertes de change (3)	5 578		-5 578	0
Risque VMP (4)	232		-42	190
Litiges	123		216	339
Provisions pour restructuration (PSE) (2)	568		-568	0
TOTAL	6 501	0	-5 972	529

(1) Engagements de retraite :

La modification de l'article L137-11 du Code de la Sécurité Sociale par la loi 2010-1954 du 20 décembre 2010 s'est traduite par une augmentation de l'engagement de 2 572 K€, due à la suppression de l'abattement forfaitaire dans la base de calcul de la contribution de 16% sur les rentes versées.

Le coût correspondant est pris en compte sur la durée résiduelle d'activité de la population bénéficiaire.

Les engagements de la société mère à ce titre décrits au paragraphe 2.2.9. Ci-dessus ont été calculés à partir de la rémunération brute (personnel actif) ou de la pension versée (retraités) et tiennent compte :

- de la réévaluation des droits des salariés en fonction de l'inflation évaluée à 2% par an
- de la table de survie TH/TF 2000-2002 avec décalage d'âge
- du turn-over évalué à 2%
- du taux d'actualisation de la dette défini par les normes (taux retraité au 31/12/2010 des obligations senior corporate de rating AA et de maturité >10 ans : 4,61%) (taux en 2009 : 5,04%)

Cette retraite proposée par la société est optionnelle, au choix du salarié qui peut lui préférer l'indemnité de fin de carrière conventionnelle.

La provision a été calculée en retenant le produit actuariel estimé le plus avantageux pour le salarié au moment de son départ en retraite.

Les départs en retraite sont considérés à l'initiative des salariés justifiant l'application des charges sociales et fiscales. Les écarts actuariels sont directement comptabilisés en capitaux propres.

Variation de la dette relative aux avantages du personnel en 2010 et prévision pour 2011 :

	Indemnités de fin de carrière	Article 39	Total engagements retraites	Médailles du travail
Au 1er Janvier 2010	336	20 133	20 469	130
Coût des services rendus de l'année	39	0	39	6
Charge d'intérêts de l'année	16	1 015	1 031	5
Gains (-) / Pertes (+) actuariels	-4	-471	-475	-10
Prestations réelles	-18	-1 054	-1 072	-21
Modification de taxation du régime		278	278	
Au 31 décembre 2010	369	19 901	20 270	110
Au 1er janvier 2011	369	19 901	20 270	110
Coût des services rendus de l'année	41	0	41	5
Charge d'intérêts de l'année	17	1 023	1 040	4
Gains (-) / Pertes (+) actuariels	0	0	0	
Prestations théoriques	-12	-1 294	-1 306	-14
Modification de taxation du régime		278	278	
Au 31 décembre 2011	415	19 908	20 323	105

2) Provisions pour restructuration :

Solde de la provision constituée en 2009 pour le Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2009-2012

(3) Provision pour pertes de change :

Reprise de la provision comptabilisée sur la base de l'évaluation à la juste valeur des contrats de change existants au 31 décembre 2009.

(4) Provision sur risque VMP :

Provision comptabilisée, au-delà de la valeur liquidative des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2010 sur des fonds dont la liquidité n'est pas immédiate et sur la base des échéanciers partiels de remboursement fournis par les intermédiaires.

3.11. – DETTES FINANCIERES

	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts bancaires	10 188	10 277
Participation des salariés	3 756	4 649
Concours bancaires	67	1 075
Autres	2 535	3 914
TOTAL	16 546	19 915
Dettes financières à long terme	8 299	7 474
Dettes financières à court terme	8 247	12 441
TOTAL	16 546	19 915

Les dettes financières à long terme sont à échéances comprises entre 1 et 5 ans.

3.12. – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants correspondent à la provision pour participation des salariés.

3.13. – AUTRES DETTES

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes sociales	7 466	7 520
Dettes fiscales	2 343	5 213
Fournisseurs d'immobilisations	228	350
Dettes diverses	6 429	7 036
Autres passifs courants	4	48
TOTAL	16 470	20 167

3.14 – CHIFFRE D'AFFAIRES

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITES		
	2010	2009
Ventes de Produits et de Marchandises		
Produits MARNIER-LAPOSTOLLE	109 008	103 981
Vins CHILIENS	12 501	10 980
	121 509	114 961
Ventes de Prestations	4 675	3 124
TOTAL DES VENTES	126 184	118 085

La fabrication de chaque catégorie de produit est assurée par des entités distinctes qui supportent seules les coûts de ces produits.

L'essentiel de la marge opérationnelle du groupe provient des produits Marnier Lapostolle.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES GEOGRAPHIQUES				
	2010	%	2009	%
Etats-Unis	71 452	58,80%	67 777	58,96%
Autres pays du continent américain	15 717	12,93%	13 101	11,40%
Total Continent Américain	87 169	71,74%	80 878	70,35%
France	9 037	7,44%	11 189	9,73%
Union Européenne	18 396	15,14%	17 268	15,02%
Europe hors Union Européenne	1 553	1,28%	1 696	1,48%
Total Europe	28 986	23,86%	30 153	26,23%
Asie	3 480	2,86%	2 749	2,39%
Reste du monde	1 874	1,54%	1 180	1,03%
Chiffre d'affaires produits et marchandises	121 509	100,00%	114 960	100,00%
Chiffre d'affaires divers	4 675	n.s.	3 124	n.s.
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	126 184	n.s	118 085	n.s

3.15 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

La Société des Produits Marnier Lapostolle distribue ses produits aux USA par l'intermédiaire de sa filiale de droit américain la société Marnier Lapostolle Inc. Cette dernière distribue également sur le territoire des USA les vins chiliens que produit Casa Lapostolle SA.

La Société des Produits Marnier Lapostolle distribue également ses produits aux Pays-Bas par l'intermédiaire d'une sous-filiale non consolidée.

3.16 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2010	2009
Production immobilisée	377	422
Subvention d'exploitation	38	161
Autres produits de gestion courante (1)	13 742	12 481
Reprise provision d'engagements de retraite	1 033	968
Reprise des dépréciations sur créances clients	6	5
Transfert de charges d'exploitation	0	7
Plus-value de cession	34	203
Autres produits	89	32
TOTAL	15 319	14 279

(1) dont 13 253 milliers d'euros de produits réalisés par la société Marnier Lapostolle Inc. aux termes de l'accord de distribution conclu avec son agent aux Etats-Unis (12 453 milliers d'euros en 2009).

3.17 – AUTRES PRODUITS & CHARGES OPERATIONNELS

Cette rubrique comprend les évènements majeurs et inhabituels intervenus au cours des périodes.

	2010	2009
<u>Incidences du tremblement de terre intervenu au Chili</u>		
indemnisations d'assurance et autres remboursements	4806	
Pertes directes liées au sinistre	-3264	
TOTAL	1542	
<u>Charges de restructuration :</u>		
Plan de Sauvegarde de l'Emploi - reprise de provision	789	
Plan de Sauvegarde de l'Emploi - coûts des départs	-639	-2230
Plan de Sauvegarde de l'Emploi - provision	0	-2549
Fermeture du site de Neauphle le Château	-211	-91
TOTAL	-61	-4870
TOTAL	1481	-4870

3.18 – RESULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement net	2010	2009
Charges financières des emprunts	-2 156	-2 191
Résultat de la gestion de trésorerie	481	-62
TOTAL	-1 675	-2 253

Autres charges et produits financiers	2010	2009
Juste valeur des intruments financiers dérivés	0	-6
Résultat de change sur transactions et contrats en devises	-7 540	-11 219
Reprises Dépréciations des actifs financiers (note 3-10)	231	1 472
Reprises provision pour risques financiers (note 3-10)	5 578	11 134
Divers	57	91
TOTAL	-1 674	1 472

3.19 – CHARGE D'IMPOT

Impôt sur les résultats	2010	2009
Charge d'impôt courant	4 971	4 855
Charge nette d'impôt différé	21	-666
TOTAL	4 992	4 189
Charge d'impôt théorique	2010	2009
Résultat comptable avant impôt	13 007	10 883
Taux d'impôt applicable	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	4 478	3 747
Incidence des différences permanentes	366	167
Incidence des différents taux d'imposition étrangers	149	275
Charge d'impôt comptabilisé	4 993	4 189

3.20 – RESULTAT PAR ACTION

	Exercice 2010	Exercice 2009
Résultat net consolidé part du groupe (en milliers d'euros)	7 986	6 703
Nombre d'actions	85 000	85 000
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	93,95	78,86
Nombre d'actions hors actions propres	83 138	83 308
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	96,06	80,46

3.21 – ENGAGEMENTS

- Instruments liés à la gestion du risque de change :

1) Opérations non qualifiées comptablement de couverture:

Tous les contrats de change existants au 31 décembre 2009, dont certains couraient jusqu'au 31 décembre 2010, n'avait pas été qualifiés d'opérations de couverture. Ils avaient été comptabilisés au bilan à leur juste valeur, en fonction des taux de clôture, de 1,44 pour le dollar américain et de 1,51 pour le dollar canadien. Les engagements futurs variaient en fonction de l'évolution des taux et des conditions de désactivation des contrats.

Une provision pour perte de change avait été comptabilisée au 31/12/2009 pour 5 578 K€ en accord avec l'évaluation à la juste valeur de ces contrats, provision qui a été reprise en 2010.

Ce type de contrat n'existe plus au 31/12/2010.

2) Opérations de couverture:

Par ailleurs, la Société mère a souscrit des contrats à terme pour garantir le taux d'encaissement des flux de trésorerie prévisionnels en dollar américain de l'exercice 2011 et du 1er trimestre 2012, pour un montant total de 90 000 KUSD au taux moyen de 1,31.

3) Tableau récapitulatif de l'engagement global au 31/12/2010:

L'évolution du portefeuille au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 est rappelée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de devises)	Devise	31/12/2010	31/12/2009
Taux USD de clôture		1,3362	1,4406
Taux CAD de clôture		1,3322	1,5128
Engagement fin de période en USD	USD	90 000	47 450
Engagement maximum en USD	USD	90 000	72 450
Juste valeur des produits structurés	EUR	0	-5 578

(-) devises à recevoir, (+) devises à livrer

(en milliers de devises)	USD	Autres devises
Contrats à terme sur opérations commerciales 2010	20800	
Contrats à terme sur opérations commerciales 2011	69200	
ENGAGEMENT TOTAL	90000	

(-) devises à recevoir, (+) devises à livrer

- Autres engagements :

1) Achats vignes Sancerre :

En 2002, la Société des Produits Marnier Lapostolle a acheté le tréfonds de vignes à Sancerre et s'est engagée à acheter la tenure, soit 40% de la valeur, pour un prix de 723 K€ sur la base des prix 2002, actualisable en fonction de l'évolution du prix du foncier de l'AOC Sancerre au jour du règlement.

2) Achats raisins Chili :

Les contrats d'achats conclus avec des producteurs chiliens pour la fourniture de raisins, à des conditions de prix ou de volumes prédéfinis et pour des périodes se terminant de 2011 à 2020, sont évalués à 384 K€ au 31 décembre 2010.

3.22 – EFFECTIFS MOYENS :

Catégories	31/12/2010	31/12/2009
Cadres	143	153
Techniciens - Agents de maîtrise	40	42
Employés	94	90
Ouvriers	234	222
TOTAL	511	507

3.23 – REMUNERATIONS NETTES DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

La rémunération nette des membres des organes de direction au titre de l'exercice 2010 est de 2.510 K€ en salaires et autres avantages à court terme et de 205 K€ en avantages en nature contre respectivement 2 624 K€ et 119 K€ pour l'exercice 2009.

Ces rémunérations comprennent celles perçues tant en France au titre de membre du Directoire et de salarié que celles versées par des filiales à l'étranger au titre des fonctions exercées dans les filiales.

Les dirigeants sont susceptibles de bénéficier en outre de pensions de retraite dont le montant ne peut être évalué, compte tenu des incertitudes liées à l'octroi de ces pensions (âge des dirigeants, en retraite, conditions de performance).

3.24 – REMUNERATIONS NETTES DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La rémunération nette des membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2010 est de 461 K€ contre 554 K€ pour l'exercice 2009.

Ces rémunérations comprennent celles perçues tant en France au titre de membre du Conseil de Surveillance que celles versées par des filiales à l'étranger au titre des fonctions exercées dans ces filiales.

3.25– HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2010	2009
Honoraires afférents au contrôle légal des comptes individuels et consolidés	135	139
Honoraires afférents aux conseils et prestations de services directement liés à la mission de contrôle légal des comptes consolidés	0	0

3.26– EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE :

Il n'y a eu aucun événement postérieur à la clôture de cet exercice.

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

Société Anonyme au Capital de 27.157.500 Euros

Siège Social : 91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Pierre DELORY
10, BOULEVARD MALESHERBES
75008 - PARIS

PIERRE GODET
19, AVENUE DE MESSINE
75008 - PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- . le contrôle des comptes consolidés de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

. Comme il est précisé dans la note 2.1 de l'annexe, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses pour préparer ses états financiers, notamment sur l'évaluation des engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier le caractère raisonnable de l'évaluation ainsi obtenue. Nous avons vérifié que les notes 2.2.9 et 3.10 de l'annexe aux comptes consolidés fournissent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Pierre DELORY

Pierre GODET

COMPTES ANNUELS**BILAN AU 31 DECEMBRE 2010**

(En milliers d'Euros)

Notes	ACTIF	2010			2 009
		Montant Brut	Amortissements Provisions	Montant Net	Montant Net
3	ACTIF IMMOBILISE	126 674	47 176	79 498	73 502
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 328	1 938	3 390	2 870
	Concessions, brevets et droits similaires	225	24	201	201
	Fonds commercial	819		819	819
	Autres immobilisations incorporelles	4 284	1 914	2 370	1 850
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 889	45 238	22 651	23 313
	Terrains	9 176	2 710	6 466	6 390
	Constructions	19 014	11 792	7 222	7 550
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	26 244	21 328	4 916	5 685
	Autres immobilisations corporelles	12 652	9 408	3 244	3 529
	Immobilisations en cours	521		521	58
	Avances et acomptes	282		282	101
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	53 457	0	53 457	47 319
	Autres participations	39 189		39 189	38 837
	Créances rattachées à des participations	1 964		1 964	1 754
	Autres titres immobilisés	11 722		11 722	6 023
	Prêts	62		62	145
	Autres immobilisations financières	520		520	560
4.5.	ACTIF CIRCULANT	104 061	1 208	102 853	122 826
	STOCKS ET EN-COURS	33 433	616	32 817	36 208
	Matières premières, approvisionnements	21 462	616	20 846	21 739
	En cours de production de biens	1 731		1 731	1 877
	Produits intermédiaires et finis	9 984		9 984	12 550
	Marchandises	256		256	42
	CREANCES	29 341	22	29 319	28 101
	Avances et acomptes versés sur commandes	132		132	152
	Clients et comptes rattachés	28 132	22	28 110	27 313
	Autres créances	1 077		1 077	636
	DIVERS	41 287	570	40 717	58 517
4.6.	Valeurs mobilières de placement	37 817	570	37 247	55 202
	Disponibilités	3 470		3 470	3 315
	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	1 449		1 449	1 502
11.	Charges constatées d'avance	1 441		1 441	1 471
	Ecarts de conversion actif	8		8	31
	TOTAL ACTIF	232 184	48 384	183 800	197 830

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010
(En milliers d'Euros)

Notes	PASSIF	2010	2009
	CAPITAUX PROPRES	151 523	150 756
8.	Capital	27 158	27 158
8.	Ecarts de réévaluation	943	943
	Réserve légale	3 003	3 003
	Réserves statutaires ou contractuelles	94 222	96 124
8.	Réserves réglementées	6 843	6 843
	Autres réserves	4 764	4 764
	Report à nouveau	129	699
	Résultat de l'exercice	9 389	5 899
4.	Provisions réglementées	5 072	5 323
4.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 406	8 555
	Provisions pour risques	537	5 876
	Provisions pour charges	1 869	2 679
5.	DETTES	29 770	38 118
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	50	1 073
	Emprunts et dettes financières divers	7 963	12 719
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		92
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 737	5 059
	Dettes fiscales et sociales	9 431	12 132
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	228	350
	Autres dettes	6 361	6 693
	COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	101	401
	Produits constatés d'avance	1	1
	Ecart de conversion passif	100	400
	TOTAL PASSIF	183 800	197 830

COMPTES DE RESULTAT
(En milliers d'Euros)

Notes		2010	2009
	PRODUITS D'EXPLOITATION	108 623	104 999
12.	Chiffre d'affaires net	109 549	104 107
	Production stockée	-2 712	-777
	Production immobilisée	377	422
	Subvention d'exploitation	37	161
	Reprise sur provisions, transferts de charges	1 132	810
	Autres produits	240	276
	CHARGES D'EXPLOITATION	92 884	89 180
	Achats de marchandises	666	19
	Variation de stocks de marchandises	-214	61
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	28 266	28 822
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	1 403	94
	Autres achats et charges externes	30 916	27 053
	Impôts et taxes	2 385	2 803
	Salaires et traitements	16 859	17 114
	Charges sociales	8 159	8 351
	Dotations aux amortissements et provisions	3 997	4 427
	Autres charges	447	436
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	15 739	15 819
	QUOTE PART/OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
	Produits financiers	14 692	22 648
	Charges financières	-15 773	-23 680
14.	2 - RESULTAT FINANCIER	-1 081	-1 032
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	14 658	14 787
	Produits exceptionnels	1 622	1 039
	Charges exceptionnelles	-1 824	-5 857
15.	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-202	-4 818
16.	5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	4 745	3 975
	6 - PARTICIPATION DES SALARIES	322	95
	7 - RESULTAT NET	9 389	5 899

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
(En milliers d'Euros)

	2010	2009
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
RESULTAT NET	9 389	5 899
Dotations aux amortissements et provisions	4 336	12 225
Reprise des amortissements et provisions	-7 147	-19 411
Plus et moins values de cession	-34	-138
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	6 544	-1 425
Variation nette exploitation	3 542	-3 959
Variation de stock	3 390	1 254
Variation des créances d'exploitation	-1 080	-2 760
Variation des dettes d'exploitation	1 232	-2 453
Variation nette hors exploitation	-7 917	20 281
Variation des créances hors exploitation	-138	17 289
Variation des dettes hors exploitation	-7 533	1 252
Charges et produits constatés d'avance	30	663
Pertes et gains de change	-276	1 077
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-4 375	16 322
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 169	14 897
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement/acquisition immobilisations incorporelles	-1 030	-947
Décaissement/acquisition immobilisations corporelles	-2 547	-1 335
Encaissement/cession immobilisations corporelles et incorporelles	43	178
Décaissement/acquisitions immobilisations financières	-7 702	-493
Encaissement/cession immobilisations financières	1 916	1 030
Décaissement/ acquisition de filiales	-352	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-9 672	-1 567
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires	-8 371	-8 371
Encaissements provenant d'emprunts	528	551
Remboursement d'emprunts	-1 430	-1 556
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-9 273	-9 376
VARIATION DE TRESORERIE	-16 776	3 954
TRESORERIE A L'OUVERTURE	57 443	53 489
TRESORERIE A LA CLOTURE	40 667	57 443

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**S O M M A I R E**

- 1. Faits marquants**
- 2. Règles et méthodes comptables**
- 3. Actif immobilisé**
- 4. Provisions**
- 5. Créances et dettes**
- 6. Trésorerie gérée et liquidité**
- 7. Créances et dettes concernant les entreprises liées**
- 8. Variation des capitaux propres**
- 9. Charges à payer**
- 10. Produits à recevoir**
- 11. Charges constatées d'avance**
- 12. Chiffre d'affaires**
- 13. Personnel et rémunération des organes de direction**
- 14. Résultat financier**
- 15. Résultat exceptionnel**
- 16. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**
- 17. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**
- 18. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts**
- 19. Engagements financiers**
- 20. Evènements postérieurs à la clôture**
- 21. Tableau des soldes intermédiaires de gestion**
- 22. Tableau-liste des Filiales et participations**

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

ANNEXE AUX COMPTES 2010

(toutes les sommes mentionnées dans l'annexe sont exprimées en milliers d'euros sauf indications contraires)

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le Directoire en date du 8 mars 2011. Ils ont ensuite été examinés par le Conseil de Surveillance en date du 16 mars 2011.

1. FAITS MARQUANTS

Stratégie de distribution

La société a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de partenariat avec les grands réseaux de distribution mondiaux. Ainsi, après avoir concédé en juillet 2009, la distribution exclusive du GRAND MARNIER sur le continent européen au GROUPE DIAGEO, pour une mise en place progressive dans les trois ans, elle vient d'étendre à toute l'ASIE à l'exception de l'INDE et de l'AUSTRALIE, son contrat de distribution exclusive avec MOET HENNESSY ASIA PACIFIC.

Organisation industrielle

La société mère a commencé à mettre en œuvre le regroupement de ses activités de distillation et d'embouteillage sur les sites de Gaillon et de Bourg Charente en France, ce qui va entraîner la fermeture du site de production de Neauphle le château en 2012. Les investissements à réaliser sur les sites d'accueil ont été évalués à 9 millions €. .La société a terminé la refonte de son système informatique de gestion avec la mise en place d'un ERP.

Approvisionnements

Pour garantir son approvisionnement en essences d'oranges dans les années à venir, la société a pris en location, par bail emphytéotique, 150 hectares supplémentaires à proximité de son exploitation actuelle à Haiti. La société a fait l'acquisition de 10 hectares de vignes à Sancerre qui ont rejoint l'appellation Château de Sancerre.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- .Continuité de l'exploitation
- .Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- .Indépendance des exercices

et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 et ses modifications successives ainsi qu'avec les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des licences et brevets et des droits au bail acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation à hauteur de 234 K€ (note 8).

Les licences et brevets ainsi que les droits au bail acquis ne sont pas amortis.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées de 1 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

L'écart de réévaluation portant sur les éléments non amortissables (terrains) s'élève à 709 K€ (note 8).

Compte tenu des nouvelles normes, nous avons utilisé, pour les immobilisations corporelles, l'approche par composants (en particulier pour le matériel et outillage), ainsi que la durée d'utilité de chaque immobilisation, au-delà d'un montant significatif.

Les amortissements fiscaux sont pratiqués sur les durées d'usage admises par l'administration. La différence entre les dotations fiscales et économiques a été comptabilisée dans le compte dotations aux provisions dérogatoires (provisions réglementées)

Plan d'amortissement	Durées de vie économique
Vignes et plantations	30 ans
Agencements de terrains	10 ans
Constructions industrielles	50 ans
Autres bâtiments	60 ans
Agencements de constructions	10 à 15 ans
Matériel et outillage	10 à 15 ans
Composants du matériel	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans

Immobilisations financières

- Titres de participations

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est estimée à partir de la quote-part de la situation nette comptable réévaluée, s'il y a lieu, pour tenir compte de la valeur de rentabilité dégagée par la société concernée.

- Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont constitués d'actions propres, destinées à être annulées, et de placements de trésorerie à long terme que l'entreprise a l'intention de conserver durablement, de type contrats de capitalisation, destinés à financer les accords de retraite propres à l'entreprise.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de produits semi-finis et de produits finis sont valorisés au coût réel de production.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût défini ci-dessus.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas et la dépréciation est constituée sur chacune d'elles en fonction du risque encouru.

Valeurs mobilières de placement

Il s'agit de placements de trésorerie, essentiellement constitués de Fonds communs de placement, obligations, certificats de dépôt et bons à moyen terme négociables.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées, lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la clôture, les rendent probables.

Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euros au cours du mois de la transaction.

A la date de clôture :

Les créances et dettes en devises sont converties au cours de clôture et l'écart comptabilisé en écart de conversion actif ou passif, les pertes faisant l'objet d'une provision pour pertes de change.

Les créances ou dettes en devises faisant l'objet d'une couverture de change à terme, fixant le cours à l'échéance, ne sont pas réévaluées au cours de clôture, mais au cours de la couverture. Le profit ou la perte en résultant sont comptabilisés en pertes et profits de change de l'exercice.

Instruments financiers dérivés

La société n'a recours qu'à des instruments de couverture de change.

Les opérations qui ne peuvent répondre aux critères de la couverture sont considérées comme des opérations spéculatives. Dans le cas où des instruments financiers ne sont pas cotés sur un marché, la société a recours, pour les évaluer à la juste valeur, à des modèles de valorisation qui reposent sur un certain nombre d'hypothèses. Toute perte potentielle ainsi identifiée fait l'objet d'une provision pour risques à la clôture de l'exercice (note 19).

Les couvertures de change à terme fixant le cours de la monnaie étrangère à l'échéance et destinées à couvrir des opérations commerciales de l'exercice suivant et non encore facturées à la clôture de l'exercice, constituent un engagement hors bilan, et aucune perte ni profit ne sont enregistrés sur cet engagement.

Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de pensions sont repris en note 19, dans la partie traitant des engagements hors bilan.

Résultat exceptionnel

La société retient la conception du Plan Comptable Général.

3. ACTIF IMMOBILISE

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 391	1 030	93	5 328
Immobilisations corporelles	65 776	2 427	314	67 889
Immobilisations financières	47 320	8 053	1 916	53 457
Total	117 487	11 510	2 323	126 674

Immobilisations financières.

Le 24 novembre 2010, la société a acquis 184 de ses propres titres dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 23 juin 2010. Au 31 décembre 2010, la société détenait 1 391 actions en voie d'annulation pour une valeur d'acquisition de 6 211 K€.

Elle a par ailleurs procédé à l'acquisition des titres de la SCEV Jacques Raffaitin, société d'exploitation viticole à Sancerre, et mis en place un financement de cette nouvelle filiale.

Enfin, la société a souscrit pour 5 000 K€ de contrats de capitalisation pour améliorer la rémunération de sa trésorerie à long terme.

Nous vous rappelons que la société a confié, à partir du 3 juillet 2006, à Crédit Agricole Cheuvreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) du 22 mars 2005. A la clôture de l'exercice, 71 titres sont déposés chez Crédit Agricole Cheuvreux pour une valeur d'acquisition de 277 K€, ainsi que des liquidités pour 103 K€.

Amortissements.

	Amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 521	417		1 938
Immobilisations corporelles *	42 463	3 174	399	45 238
Total	43 984	3 591	399	47 176

* dont 185 k€ de dotation exceptionnelle concernant le matériel de Neauphle appelé à être détruit en 2012.

4. PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées:				
Provision pour hausse des prix	1 448	61	148	1 361
Amortissements dérogatoires	3 875	148	312	3 711
	5 323	209	460	5 072
Provisions pour risques et charges:				
Provisions pour litiges	34	339	34	339
Provisions pour restructuration (1)	2 549		789	1 760
Provisions pour pertes de change (2)	5 611	8	5 611	8
Provisions pour risques VMP (3)	232	189	232	189
Provisions médailles du travail	130		20	110
	8 556	536	6 686	2 406
Provisions pour dépréciation:				
Stocks et en cours	1 126	616	1 126	616
Clients	27	1	6	22
Actions propres	1		1	0
Valeurs mobilières de placements (4)	759	570	759	570
	1 913	1 187	1 892	1 208
Total	15 792	1 932	9 038	8 686
Dotations et reprises:				
d'exploitation		617	1 132	
financières		767	6 603	
exceptionnelles		548	1 303	
Total		1 932	9 038	

- Provisions pour restructuration :
Solde de la provision constituée en 2009 pour le Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2009-2012.
- Provisions pour pertes de change :
Les derniers contrats de change à risque ont été soldés en 2010.
- Provisions pour risques sur les valeurs mobilières de placement :
Une provision pour risque de 189 K€ a été comptabilisée, au-delà de la valeur liquidative au 31 décembre 2010, sur des fonds dont la liquidité n'est pas immédiate, sur la base des échéanciers partiels de remboursement fournis par les intermédiaires.
- Dépréciation des valeurs mobilières de placements :
Une dépréciation de 570 K€ a été comptabilisée sur la base des valeurs liquidatives au 31 décembre 2010.

5. CREANCES ET DETTES

CREANCES	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé:			
- Créances rattachées à des participations	1 964	1 964	
- Prêts	62	62	
- Autres immobilisations financières	520	109	411
Actif circulant			
- Créances clients et comptes rattachés	28 132	28 132	
- Créances sociales et fiscales	663	663	
- Autres créances	414	414	
- Charges constatées d'avance	1 441	1 441	
Total	33 196	32 785	411

DETTES	Montant Brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et 5 ans au plus	Dont à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	3 807	929	2 878	
Dettes fournisseurs	5 737	5 737		
Dettes fiscales et sociales	9 428	9 106		322
Dettes sur immobilisations	228	228		
Groupe et associés	4 210	4 210		
Autres dettes	6 361	6 361		
Avances et acomptes sur commandes	0			
Total	29 771	26 571	2 878	322

6. TRESORERIE GEREE ET LIQUIDITE

Trésorerie gérée.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Montant brut au 31/12/2010	Dépréciation au 31/12/2010	Montant net au 31/12/2010	Montant net au 31/12/2009
Obligations	1 000		1 000	1 000
Bons à moyen terme négociables	3 000		3 000	3 118
SICAV & Fonds communs de placement	8 507	570	7 937	41 550
Dépôts à terme	22 076		22 076	7 500
Certificats de dépôts et billets de trésorerie	3 000		3 000	2 000
Autres (intérêts courus)	234		234	34
Total	37 817	570	37 247	55 202

Liquidité.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	de 0 à 3 mois	de 3 à 12 mois	>12 mois	Montant net
Obligations			1 000	1 000
Bons à moyen terme négociables			3 000	3 000
SICAV & Fonds communs de placement	7 678		259	7 937
Dépôts à terme	14 076	7 000	1 000	22 076
Certificats de dépôts et billets de trésorerie	3 000			3 000
Autres (intérêts courus)	234			234
Total	24 988	7 000	5 259	37 247

7. CREANCES ET DETTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	Montant
Actif	
Créances rattachées à des participations	1 964
Clients et comptes rattachés	15 162
Dépôts versés	171
Autres créances	
Passif	
Fournisseurs et comptes rattachés	236
Dettes financières	1 750
Autres dettes	
Compte de résultat	
Charges financières	36
Produits financiers	515

8. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social de 27 157 500 € est composé de 85 000 actions d'une valeur nominale de 319,50 €. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 mai 1998 a attribué un droit de vote double aux titres nominatifs détenus depuis plus de trois ans.

Capitaux propres au 31 décembre 2009	150 756
Dividendes distribués en 2010	-8 371
Variation des provisions réglementées	-251
Résultat de l'exercice 2010	9 389
Total	151 523

Les écarts de réévaluation proviennent de la réévaluation légale de 1976 et se décomposent comme suit :

Licences et brevets	6
Droit au bail	228
Terrains	709
Total	943

Les réserves réglementées, sont représentées par :

La réserve pour actions propres	5 805
La réserve spéciale de réinvestissement des immobilisations	1 038
Total	6 843

9. CHARGES A PAYER

Emprunts et dettes financières divers	161
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	498
Dettes fiscales et sociales	3 491
Autres dettes	5 086
Total	9 236

10. PRODUITS A RECEVOIR

Créances rattachées à des participations	
Autres créances	364
Valeurs mobilières de placement	234
Disponibilités	
Total	598

11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation (1)	1 441
----------------------------	-------

(1)- dont stock d'articles publicitaires non distribués à la clôture de l'exercice : 736 K€

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement de l'activité de fabrication et de commercialisation de vins et spiritueux sur les marchés suivants :

	2010	2009
France	9 037	11 189
Europe	18 273	17 490
Afrique et Moyen Orient	524	259
Etats-Unis d'Amérique	59 603	57 497
Autres pays du continent américain	12 979	10 604
Asie et Pacifique	3 260	2 739
Autres activités annexes	5 873	4 329
Total	109 549	104 107

Conformément aux normes du plan comptable, le chiffre d'affaires France comprend les droits de consommation et la vignette Sécurité Sociale perçus pour l'Etat, soit 73 K€ (2009 : 234 K€)

13. PERSONNEL

Effectif moyen (personnel salarié)	2010	2009
Cadres	93	96
Agents de maîtrise	29	30
VRP	31	39
Employés	73	76
Ouvriers	110	113
Total	336	354

La rémunération nette des membres des organes de direction et de surveillance au titre de l'exercice 2010 est de 2.971 K€ en salaires et autres avantages à court terme et de 205 K€ en avantages en nature.

14. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est négatif de 1 081 K€ et se décompose de la façon suivante :

Produits de participation des filiales		526
Résultat net des opérations de placement :		746
. Produits financiers nets	514	
. Variation nette des provisions	232	
Résultat net des opérations de change :		-1767
. Profits nets de change	-7356	
. Variation nette des provisions	5589	
Intérêts et charges assimilés		-586
Dépréciation des actions propres		0
Résultat financier		-1 081

15 .RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels :

Sur opérations de gestion	276
Sur opérations en capital	43
Reprises sur amortissements dérogatoires	312
Reprises sur provisions (hausse de prix)	148
Reprises sur provisions (risques et charges)	843
Total	1 622

Charges exceptionnelles :

Sur opérations de gestion	1 056
Sur opérations en capital	9
Dotations aux provisions (hausse de prix)	61
Dotations aux amortissements dérogatoires	148
Dotations aux amortissements exceptionnels	211
Dotations aux provisions (risques et charges)	339
Total	1 824

Les charges du Plan de Sauvegarde de l'Emploi se sont élevées à 639 K€, inférieures aux sommes provisionnées et qui ont fait l'objet d'une reprise de provision pour 789 K€.

16. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt entre les résultats « courant » et « exceptionnel » est retracée dans le tableau ci-dessous :

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	14 211	4 960	9 251
Exceptionnel	-202	-340	138
Total	14 009	4 620	9 389

La société a par ailleurs provisionné un redressement fiscal de 125 K€ au titre des exercices 2007 et 2008.

17. INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Résultat de l'exercice	9 389
Dotations aux provisions réglementées	209
Réduction d'impôt correspondant	-72
Reprise provisions réglementées	-460
Augmentation d'impôt correspondant	158
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	9 224

18. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements:

Provision pour hausse des prix	1 361
Amortissements dérogatoires	3 711
Impôt correspondant (34,43%)	-1 746

Allègements:

Charges déductibles	2 251
Impôt correspondant (34,43%)	775

Le montant des moins-values à long terme reportables sur 10 ans est de 595 K€ à la clôture, pouvant s'imputer sur d'éventuelles plus-values de même nature.

19. ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Instruments liés à la gestion du risque de change :

1. Opérations non qualifiées comptablement de couverture.

Tous les contrats de change existants au 31 décembre 2009, dont certains couraient jusqu'au 31 décembre 2010, n'avaient pas été qualifiés d'opérations de couverture. Ils avaient été comptabilisés au bilan à leur juste valeur, en fonction des taux de clôture, de 1,44 pour le dollar américain et de 1,51 pour le dollar canadien. Les engagements futurs variaient en fonction de l'évolution des taux et des conditions de désactivation des contrats. Les dernières échéances sont tombées au cours de l'exercice 2010.

Au 31 décembre 2009, la situation de ce portefeuille était la suivante :

	Juste valeur (milliers €)	Engagement 31/12/2009 (milliers US \$)	Engagement maximum (milliers US \$)
Opérations non qualifiées comptablement de couverture	-5 578	-11 800	13 200

(-) devises à recevoir (+) devises à livrer

Une provision pour perte de change avait été comptabilisée au 31/12/2009 pour 5 578 K€ en accord avec l'évaluation à la juste valeur de ces contrats (note 3).

2. Opérations de couverture.

Par ailleurs, la société a souscrit des contrats à terme pour garantir le taux d'encaissement des flux de trésorerie prévisionnels en dollar américain de l'exercice 2011 et du 1^{er} trimestre 2012, pour un montant total de 90 000 KUSD au taux moyen de 1,31.

3. Tableau récapitulatif de l'engagement global au 31/12/2010

L'évolution du portefeuille au cours de l'exercice 2010 est rappelée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de devises)	Devise	31/12/2010	31/12/2009
Taux USD de clôture		1,3362	1,4406
Taux CAD de clôture		1,3322	1,5128
Engagement fin de période en USD	USD	90 000	47 450
Engagement maximum en USD	USD	90 000	72 450
Juste valeur des produits structurés	EUR	0	-5 578

(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer

(en milliers de devises)	USD	Autres devises
Contrats à terme sur opérations commerciales 2010	20 800	0
Contrats à terme sur opérations commerciales 2011	69 200	0
ENGAGEMENT TOTAL	90 000	0

(-) devises à recevoir , (+) devises à livrer

- Retraites et pensions :

L'engagement de la société au 31 décembre 2010 a été calculé en tenant compte des engagements au titre de ce régime propre à l'entreprise, ou des indemnités de fin de carrière lorsque celles-ci se révèlent plus favorables pour le salarié. Les calculs ont été effectués à partir de la rémunération brute (personnel actif) ou de la pension versée (retraités) et tiennent compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, de la rotation des effectifs, de l'évolution du coût de la vie et des salaires. Cette dette future a été actualisée au taux de 4,61%.

	Retraites Article 39	Indemnités de fin de carrière	Total
Personnels actifs	6 933	369	7 302
Personnels retraités	15 262	0	15 262
Total	22 195	369	22 564

La modification de l'article L137-11 du Code de la Sécurité Sociale par la Loi 2010-1594 du 20 décembre 2010 s'est traduite par une augmentation de l'engagement de 2 572 K€, dû à la suppression de l'abattement forfaitaire dans la base de calcul de la contribution de 16% sur les rentes versées.

- Droit Individuel à la Formation

Au 31 décembre 2010, les engagements au titre du Droit Individuel à la Formation représentent 31 701 heures.

- Sancerre

En 2002, la société a acheté le tréfonds de vignes à Sancerre et s'est engagée à acheter la tenure, soit 40% de la valeur, pour un prix de 723 K€ sur la base des prix 2002, actualisable en fonction de l'évolution du prix du foncier de l'AOC Sancerre au jour du règlement.

20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

21. TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

en milliers d'Euros

Produits (colonne 1)		Charges (colonne 2)		Soldes intermédiaires des exercices		
				(Colonne 1) - (Colonne 2)	N : 2010	N - 1 : 2009
Ventes de marchandises	106	Coût d'achat des marchandises vendues	452	Marge commerciale	-346	1
Production vendue	109 443	ou déstockage de production	2 712	Production de l'exercice	107 108	103 670
Production stockée	377					
Production immobilisée						
Total	109 820	Total	2 712			
Production de l'exercice	107 107	Consommation de l'exercice en provenance des tiers*	60 658	Valeur ajoutée	46 103	47 467
Marge commerciale	-346					
Total	106 761	Total	60 658			
Valeur ajoutée	46 103	Impôts, taxes et versements assimilés	2 312	Excédent brut d'exploitation	18 810	19 595
Subvention d'exploitation	37					
Total	46 140	Total	27 330			
Excédent brut d'exploitation	18 810	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 997	Résultat d'exploitation	15 739	15 819
Reprises sur charges et transferts de charges	1 133					
Autres produits	240	Autres charges	447			
Total	20 183	Total	4 444			
Résultat d'exploitation	15 739	Charges financières	15 773	Résultat courant avant impôts	14 658	14 787
Produits financiers	14 692					
Total	30 431	Total	15 773			
Produits exceptionnels	1 622	Charges exceptionnelles	1 824	Résultat exceptionnel	(202)	(4 818)
Résultat exceptionnel	(202)	Participation des salariés	322			
Résultat courant avant impôts	14 658	Impôts sur les bénéfices	4 745			
Total	14 456	Total	5 067	Résultat de l'exercice	9 389	5 899
Produits de cession d'élément d'actif	43	Valeur comptable des éléments cédés	9	Plus-values ou moins-values sur cessions d'éléments d'actif	34	138
*y compris droits de consommation et vignette Sécurité Sociale						

22. TABLEAU-LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
au 31 Décembre 2010

en milliers d'euros ou devises

	Pays	Capital		Capitaux propres autres que le capital		Quote part du capital détenu	Valeur brute des titres détenus		Valeur nette des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Résultat du dernier exercice		Dividendes encaissés au cours de l'exercice		Chiffre d'affaires du dernier exercice		
Société Nouvelle M. de Schryver	Belgique	EUR	135	EUR	1	55,00	EUR	62	EUR	62	EUR	0	EUR	81	EUR		EUR	-
Marnier-Lapostolle Inc.	Etats-Unis	USD	1 000	USD	13 131	72,80	EUR	580	EUR	580	EUR	-	USD	338	USD		USD	92 071
S.C.I. DU VAL	France	EUR	16 769	EUR	44	100,00	EUR	16 769	EUR	16 769	EUR	0	EUR	504	EUR	470	EUR	1 508
Grandes Marques Nederland	Pays-Bas	EUR	189	EUR	19	85,71	EUR	111	EUR	111	EUR	-	EUR	(82)	EUR			-
Marnier Investissements S.A.	Suisse	CHF	33 444	CHF	2	99,76	EUR	21 314	EUR	21 314	CHF	-	CHF	(487)	CHF	-		-
SCEV Jacques Raffaitin	France	EUR	113	EUR	0	75,00	EUR	352	EUR	352	EUR	1 900	EUR	(8)	EUR	-		292

SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE

Société Anonyme au Capital de 27.157.500 Euros

Siège Social : 91, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Pierre DELORY
10, BOULEVARD MALESHERBES
75008 - PARIS

PIERRE GODET
19, AVENUE DE MESSINE
75008 - PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la SOCIETE DES PRODUITS MARNIER LAPOSTOLLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

. La note 2 de l'annexe relative aux titres de participation présente les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation conduisant à la constitution éventuelle d'une provision pour dépréciation. Nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, annexées au rapport de gestion, sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Pierre DELORY

Pierre GODET